

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite les Présidents de la République de Cabo Verde, le Président du Venezuela et le Président de la République fédérale des Comores

P.24

ALGÉRIE-OPEP

L'Algérie préside à Vienne le Conseil ministériel du Fonds Opep pour le développement

P.24

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Communication : Le renforcement de la coopération bilatérale évoqué par M. Kaouane et l'ambassadeur d'Azerbaïdjan

P.24

DIPLOMATIE

M. Igor Beliaev nouvel ambassadeur de la Russie en Algérie

P.4

55^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au cimetière d'El Alia

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli mercredi au Carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, à l'occasion du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux chouchada de la Révolution. Etaient présents à cette cérémonie de recueillement le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaïz, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines, Saïd Abadou, ainsi que des membres du gouvernement.



LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À LA NATION :

Appel à une mise en œuvre souveraine des réformes économiques

L'APN et le Gouvernement auront à poursuivre la mise en œuvre des évolutions consignées dans la Constitution

L'Algérie et la France ont engagé la construction d'un partenariat d'exception qui doit d'être mutuellement bénéfique

Lutte antiterroriste : Le président Bouteflika rend un vibrant hommage à l'ANP et aux autres services de sécurité

P.p 3-4-5-16-17

SANTÉ

La pollution réduit l'espérance de vie

P.p 12-13

NOUVEAUX BACHELIERS :

Les inscriptions universitaires débuteront le 1 août

P. 6

SPORTS

MJS: Ould Ali prévoit des réunions bilatérales avec les fédérations nationales sportives

P. 24

SOCIÉTÉ

PROTECTION CIVILE

22357 appels en une semaine

P. 9

JUSQU'AU 12 JUILLET À ORAN Salon algérien de l'été

La wilaya d'Oran abrite pour la première fois, le Salon algérien de l'été. Initiée par l'agence «Médina événements» spécialisée dans l'événementiel, cette manifestation coïncidant avec les vacances d'été, regroupera entre 40 et 50 exposants actant dans plusieurs domaines liés aux voyages, divertissements et confort des estivants. Outre les

agences de voyages qui se sont lancées dans la promotion de leurs offres touristiques concernant des destinations locales et à l'étrangère et autres activités liées à la saison estivale, des fournisseurs des prestations de bien-être, des paysagistes, ... seront présents à ce rendez-vous. Le Salon se poursuivra jusqu'au 12 juillet.



ENQUÊTE SUR LES D'ACCIDENTS DOMESTIQUES DUS À L'INHALATION DU CO 93% des détenteurs à gaz ne répondent pas aux normes de sécurité

Suite à l'accroissement du nombre d'accidents domestiques dus à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO), observés durant la saison hivernale, les services du ministère du Commerce, ont procédé au lancement d'une enquête nationale, à l'effet de vérifier la conformité des appareils à gaz à usage domestique, aux normes les régissant. Les investigations menées à cet effet, ont ciblé quatre (04) types d'appareils à gaz, les plus usités par le consommateur et pouvant constituer un risque potentiel pour sa sécurité, à savoir : Les chauffages à gaz, les réchauds de lessiveuse (Tabounas), les détenteurs à gaz, Les chauffes bains. Ces appareils ont fait l'objet, d'un contrôle systématique, tant au niveau des frontières que sur le marché national, tout en les soumettant aux tests et essais au niveau du Laboratoire de la Répression des Fraudes. Il est à signaler, que le taux de non-conformité le plus élevé, relevé lors de la réalisation de cette enquête, concerne les détenteurs à gaz, dont 93% des échantillons testés, ne répondent pas aux exigences normatives de sécurité et celles liées à l'information du consommateur, exception faite pour les produits NAFTAL.

ONDA : LES 6 ET 7 JUILLET À KOUBA

Réunion des DG d'agences régionales

Le Directeur général de l'ONDA, M. Sami Bencheikh El Hocine, présidera une réunion qui regroupera l'ensemble des Directeurs d'agences régionales et cadres de l'Office, les 06 et 07 juillet à l'hôtel AZ de Kouba. L'objet de cette rencontre qui réunira plus de 30 responsables régionaux et centraux sera consacrée à l'évaluation des résultats du



premier semestre 2017 et l'élaboration du plan d'action pour le deuxième semestre. A cette occasion, le ministre de la Culture M. Azzedine Mihoubi, présidera l'ouverture des travaux de cette réunion.

Horaires des prières

Jeudi 12 chawal 1438

Fajr	03:35
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:14
Isha	21:56



HABITAT Cherfa à Mila

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Youcef Cherfa, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mila. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.



MÉDÉA Cérémonie de clôture de l'année universitaire 2016/2017

A l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2016/2017, le pôle universitaire de Médéa, abrite une cérémonie aujourd'hui au niveau de la salle des conférences Ahmed Hadj Hamdi.

HARAKAT EL BINA Début des travaux de l'université d'été

Le président de Harakat el Bina, Mustapha Belmehdi, présidera cet après-midi à partir de 15h à Boumerdès, l'ouverture des travaux de l'université d'été du parti. Les travaux se poursuivront jusqu'au 10 juillet.



Météo

	Max	Min
Alger	33°	24°
Oran	33°	22°
Annaba	33°	21°
Béjaïa	36°	23°
Tamanrasset	37°	26°

BATNA Ouverture du 39^e Festival de Timgad

La 39^e édition du Festival international de Timgad s'ouvrira aujourd'hui au théâtre en plein air de la cité antique Thamugadi (wilaya de Batna). Le festival se poursuivra jusqu'au 13 juillet.



Mobilis partenaire de la finale nationale de la marche des facteurs



À l'occasion du 55^{ème} anniversaire de la Fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, Mobilis accompagne la traditionnelle finale nationale de la marche des facteurs, organisée hier par Algérie Poste à Dar El Beida-Alger. Fidèle à une tradition profondément ancrée dans la culture d'entreprise chez la corporation des postiers et dans une marche sportive et conviviale, 400 facteurs et factrices venus des quatre coins du pays, vêtus de la tenue de leur institution et portant leurs traditionnels sacs, ont participé à la phase finale de cette compétition. Le coup de départ de cette course a été donné à partir du bureau de poste de Dar El Beida, en traversant les rues principales de cette localité, avant de franchir la ligne d'arrivée située à la Direction Générale d'Algérie Poste. Mobilis a couronné cette manifestation en récompensant, lors d'une cérémonie de remise des prix, les vainqueurs des catégories dames, seniors et vétérans. A travers l'accompagnement de cette manifestation sportive Mobilis, fidèle à ses valeurs de citoyenneté, est fière d'apporter son soutien et son implication en mettant en avant un métier ancestral, celui de facteur.

LE 10 JUILLET À BOUMERDÈS Projection du film «Ibn Badis»

Le film «Ibn Badis», sera en projection dans la wilaya de Boumerdès, lundi 10 juillet, en marge de la clôture des journées du film révolutionnaire. Le film sera programmé à partir de la deuxième quinzaine de juillet à Guelma, et à la fin du mois, à Mostaganem et Mascara. Il sera également projeté en marge du festival international du film arabe d'Oran.



LES 21 ET 22 JUILLET AU PALAIS DE LA CULTURE Salon international des études et conférences à l'étranger



Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera les 21 et 22 juillet, le Salon international des études et conférences à l'étranger.

IF D'ALGÉRIE-CADC Appel à candidature pour formation en post-production son

Après la première formation dédiée à l'image numérique, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et l'Institut français d'Algérie, co-organisent une seconde formation en post-production des métiers du son à destination des professionnels algériens de l'audiovisuel, en partenariat avec le premier studio de post-production algérien, Tayda Films. S'inscrivant dans le cadre des accords-cadres de coproduction et de coopération cinématographique signés entre la France et l'Algérie, et répondant au besoin de professionnels formés dans le domaine de la post-production, cette formation d'une durée de 20 jours (deux sessions de dix jours) vise à former des techniciens aux métiers du son et ainsi de participer à la professionnalisation du secteur. La formation sera dispensée par l'école de la FEMIS (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son), prestigieuse école française. L'appel à candidatures pour cette formation est ouvert jusqu'au 13 juillet aux techniciens de l'audiovisuel diplômés de l'Institut Supérieur des Métiers des Arts et du Spectacle, spécialité audiovisuelle, ou de l'Institut national de l'audiovisuel, ou ayant déjà une expérience professionnelle attestée en tant que technicien. L'appel et les modalités de candidatures seront disponibles en intégralité auprès du Centre algérien de développement du cinéma et de l'Institut français d'Algérie.



55^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Président Bouteflika se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution au cimetière d'El Alia

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli hier au Carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger) à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre 1954, à l'occasion du 55^e anniversaire de l'indépendance.



Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Bouteflika a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux chouchada de la Révolution.

Étaient présents à cette cérémonie de recueillement le président du Conseil de la nation,

Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaiz, le

vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines, Saïd Abadou, ainsi que des membres du gouvernement.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À LA NATION : «L'APN et le Gouvernement auront à poursuivre la mise en œuvre des évolutions consignées dans la Constitution»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé mardi à Alger que la nouvelle Assemblée populaire nationale et le nouveau Gouvernement auront à poursuivre la mise en œuvre des «importantes évolutions consignées dans la Constitution révisée, en matière de consolidation de la démocratie pluraliste».

«Au plan politique, cette année a été marquée par l'élection, il y a peu de temps, d'une nouvelle Assemblée populaire nationale qui, avec le nouveau Gouvernement, aura à poursuivre la mise en œuvre des importantes évolutions consignées

dans la Constitution révisée, en matière de consolidation de la démocratie pluraliste, de renforcement de l'Etat de droit, et de promotion continue des droits de l'Homme et des libertés dans tous les domaines», a affirmé le chef de l'Etat dans un message à la nation à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse.

Dans ce contexte, «l'année en cours connaîtra aussi la mise en place du Conseil supérieur de la Jeunesse qui permettra aux représentants de nos jeunes générations de cristalliser ensemble leur vision



sur les différents chantiers ouverts par le pays», a ajouté le président de la République, soulignant qu'«il en sera de même également avec le Conseil national économique et social rénové qui

servira de cadre à un dialogue permanent entre le Gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux, au moment où le pays doit relever d'importants défis économiques et financiers».

LUTTE ANTITERRORISTE : Le Président Bouteflika rend un vibrant hommage à l'ANP et aux autres services de sécurité

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, dans un message à la nation à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, rendu un vibrant hommage mérité à l'Armée nationale populaire (ANP) qui a réussi à «prendre largement le dessus», avec le concours des différents services de sécurité, sur les derniers groupuscules terroristes qui sévissent à travers le pays.

«Concernant la préservation de l'intégrité de notre territoire et de la sécurité de nos citoyens et de leurs biens, je voudrais, en votre nom à tous, rendre un vibrant hommage mérité à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, pour le courage, le professionnalisme, et le sens du sacrifice par lesquels elle a réussi à prendre largement le dessus sur les derniers groupuscules terroristes qui sévissent à travers notre vaste pays, avec le concours des différents services de sécurité», a souligné le président Bouteflika dans son message.

A cette occasion, le chef de l'Etat s'est incliné «à la mémoire de nos enfants, chouchada du devoir national, tombés ces derniers mois, dans les rangs de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, au cours du noble combat qu'ils livrent à l'hydre abjecte du terrorisme».

Le président de la République a, en outre, salué «les efforts et l'efficacité de nos Forces armées et de nos services de sécurité largement déployés le long de nos frontières, pour préserver l'intégrité du territoire de toute tentative d'infiltration criminelle, de quelque nature qu'elle soit, une vigilance qui accompagne les efforts de notre diplomatie pour hâter la restauration de la paix, de l'unité et de la réconciliation,

L'Algérie et la France ont engagé la construction d'un partenariat d'exception qui doit d'être mutuellement bénéfique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que l'Algérie et la France ont engagé la construction d'un partenariat d'exception qui se doit d'être mutuellement bénéfique et qui gagnera en sérénité et en élan dans une reconnaissance des vérités de l'Histoire.

«De tels rappels ne sont porteurs d'aucune haine, même si notre peuple exige toujours une reconnaissance de ses souffrances de la part du colonisateur d'hier, la France, avec laquelle l'Algérie a engagé la construction d'un partenariat d'exception qui se doit d'être mutuellement bénéfique, un partenariat qui gagnera en sérénité et en élan dans une reconnaissance des vérités de l'Histoire», a affirmé le président Bouteflika dans un message à la Nation à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse.

Le président de la République a souligné à cet effet que «la préservation de la mémoire nationale est aussi destinée à nos générations montantes, car elle constituera toujours, pour elles, un ressourcement précieux de leur patriotisme face aux défis et aux épreuves, ainsi qu'un motif de fierté nationale pérenne».

«C'est dans cette vision que nous avons sanctuarisé, dans la Constitution, l'Hymne national et l'Emblème national.

C'est dans cette même vision que la Constitution fait notamment devoir à l'Etat de garantir le respect des symboles de la Révolution, ainsi que de la mémoire des chouchada et de la dignité des moudjahidines.

C'est dans cette même vision également que notre Loi fondamentale confie à l'Etat la responsabilité de veiller à la promotion de l'Histoire et de son enseignement aux jeunes générations», a encore affirmé le chef de l'Etat.

«A travers l'évocation de notre passé dramatique à la suite de l'invasion française, nous exerçons notre devoir de mémoire envers nos ancêtres dont des millions sont tombés en résistants, des centaines de milliers d'autres ont été emprisonnés ou déportés, alors que des millions d'Algériens ont été dépossédés de leurs terres et de leurs biens», a relevé le Président Bouteflika, soulignant dans le même sens que «nous exerçons aussi notre devoir de mémoire envers notre peuple qui a sacrifié un million et demi de ses enfants pour le recouvrement de son indépendance et de sa souveraineté nationale».

55^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

LAGHOUAT :

Mise en service d'une imposante polyclinique

Une imposante polyclinique a été mise en service mercredi dans la commune de Laghouat, dans le cadre de la célébration du 55^e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Implantée au quartier Oasis-Nord, cette structure médicale baptisée au nom du Chahid Guelouma Miloud, renferme une série de services susceptibles d'offrir des prestations médicales qualitatives, ont indiqué les responsables du secteur de la santé et de la population de la wilaya.

Disposant d'unités d'oncologie et d'orthophonie ainsi qu'une maison du diabétique, la polyclinique assure aussi des prestations dans le domaine de chirurgie générale, de pédiatrie, d'orthopédie, d'urologie et de neurologique, en plus des services médicaux assurés en médecine générale, néphrologie, gastrologie et anesthésie-réanimation, a-t-on assuré.

En marge de la cérémonie de mise en service, il a été procédé à la signature d'une convention entre les directions des Moudjahidine et de la Santé de Laghouat pour la prise en charge médicale des moudjahidine.

Les festivités marquant la célébration du 5 juillet ont également donné lieu à la remise, à la maison de la culture «Tekh Abdallah Benkeriou», de 12 titres d'attribution d'aides, d'une valeur de 700.000 DA chacune, destinées à la réfection d'anciennes bâtisses à Laghouat.

La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un documentaire intitulé «Fêtes de la victoire et de l'indépendance et grandes réalisations de développement à Laghouat», en plus de l'animation d'activités artistiques, suivies de la projection d'un film sur «Krim Belkacem» à la salle de cinéma «M'zi».

Les festivités marquant la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse ont été marquées par la mise en service cette semaine de plusieurs structures juvéniles et sanitaires dans différentes communes de la wilaya.

Le Commandant de la 2^e RM appelle les nouvelles générations à préserver les acquis de la guerre de Libération nationale

Le Commandant de la 2^e Région militaire, le Général major Saïd Bey, a appelé mardi à Oran les nouvelles générations à préserver les acquis de la guerre de libération nationale, estimant qu'il est du devoir des Algériens de rester unis et solidaires pour préserver l'indépendance, la souveraineté, la sécurité et la prospérité du pays.

«La vie digne que nous vivons aujourd'hui est le fruit des sacrifices des Chouhada et moudjahidine qui ont tout donné pour que vive l'Algérie», a-t-il souligné à l'ouverture d'une conférence, organisée au Centre familial des loisirs la 2^e RM à Oran, sous le thème «5 juillet 1830-5 juillet 1962 : de la résistance et la lutte, à l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale».

Le Général major Saïd Bey a, par ailleurs, estimé que les générations de l'indépendance doivent poursuivre l'œuvre de leurs aïeux pour édifier une nation forte et la préserver de tous les maux, des résidus du terrorisme et de toutes les formes de crime organisé. «Ces générations sont en mesure de relever les défis, qu'elles que soient leurs difficultés», a-t-il souligné à ce propos.

De son côté, le moudjahid et avocat Bouabdallah Saïd, a estimé, dans sa conférence, que la victoire finale ayant abouti au recouvrement de l'indépendance du pays «n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une minutieuse et parfaite organisation ayant conduit le FLN/ALN à vaincre, avec peu de moyens, l'une des plus grandes puissances militaires de l'époque.»

L'universitaire Sadek Kacem, a évoqué, dans son intervention, l'action héroïque du peuple algérien pour la préservation de son identité, la farouche résistance populaire durant 132 années d'occupation française, les tentatives de destruction et d'aliénation de la personnalité algérienne.

Dans ce contexte, le conférencier a passé en revue toutes les lois et mesures prises par l'occupant français pour faire disparaître l'identité algérienne, saluant, dans ce contexte, la détermination de ce peuple à préserver les dimensions de sa personnalité nationale, défiant la misère, l'exclusion et toutes les formes d'oppression et d'aliénation.

Le Président Bouteflika appelle à une mise en œuvre souveraine des réformes économiques

Le Président de la république Abdelaziz Bouteflika a appelé à une mise en œuvre souveraine des réformes économiques, tout en relevant que le pays est confronté à un sévère recul de ses revenus extérieurs et à une dégradation de sa balance des paiements extérieurs.



«Dans le domaine économique, notre pays est confronté à un sévère recul de ses revenus extérieurs et à une dégradation de sa balance des paiements extérieurs, même s'il garde encore intacte sa souveraineté de décision économique et sociale grâce aux réserves de change accumulées mais qui s'érodent déjà», a affirmé le Chef de l'Etat dans son message à la Nation à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse.

«Devant cette situation qui interpelle chacun de nous, et en cette occasion commémorative de nos lourds sacrifices pour le recouvrement de notre indépendance, je renouvelle mon appel à notre vaillant peuple à s'atteler davantage à l'effort, et à mettre en œuvre souverainement, les réformes économiques nécessaires», a-t-il souligné.

Dans ce sens, il a soutenu que l'Algérie «ne manque ni de ressources ni d'atouts, loin s'en faut, qu'il s'agisse de l'agriculture, du tourisme, du potentiel industriel ou des ressources énergétiques fossiles et renouvelables».

Toutes ces ressources et ces atouts, a-t-il poursuivi, «doivent être valorisés davantage grâce à une réhabilitation de la valeur du travail, à l'amélioration de l'environnement de l'activité économique, et à la concrétisation diligente de l'ensemble des réformes nécessaires».

A ce propos, il a avancé que le gouvernement «est mobilisé autour de ces différentes tâches requises pour accélérer le développement économique national ainsi que la diversification de nos exportations».

Dans ce sillage, le Président de la république a souligné qu'il restait que «cet engagement doit être partagé par chacun, dès lors que l'enjeu en est notre avenir national ainsi que le devenir de nos générations montantes».

Rappelant les réalisations économiques de ces dix-huit dernières années, il a observé qu'elles ont vu l'économie «connaître une sérieuse progression, illustrée par un produit intérieur brut qui a été multiplié par cinq».

Cette relance économique, appuyée par l'intervention sociale de l'Etat, a permis la création de millions d'emplois de diverses natures, divisant ainsi par trois le fardieu du chômage qui atteignait 30% au début de ce siècle, a-t-il ajouté.

Durant la même période, la population a bénéficié de plus de 3,5 millions de logements livrés, ce qui a largement satisfait la demande, alors que près d'un (1) million d'au-

tres unités sont en cours de réalisation, a-t-il précisé.

Cependant, a-t-il poursuivi, c'est toute cette dynamique de progrès substantiels et accélérés «qui est contrariée, depuis trois années, par les effets de la crise économique mondiale et de son impact sur le marché mondial des hydrocarbures».

Les revenus extérieurs de l'Etat ont été divisés par près de trois entre 2008 et aujourd'hui, provoquant ainsi une forte pression sur la dépense publique, laquelle demeure le moteur essentiel de l'économie nationale et de la modernisation infrastructurelle du pays, a détaillé le Président de la République.

Par ailleurs, il a avancé que l'année 2017 connaîtra la mise en place du Conseil supérieur de la Jeunesse qui permettra aux représentants des jeunes générations de cristalliser ensemble leur vision sur les différents chantiers ouverts par le pays, et qu'il en sera de même également avec le Conseil national économique et social renouvelé «qui servira de cadre à un dialogue permanent entre le gouvernement et ses partenaires économiques et sociaux, au moment où le pays doit relever d'importants défis économiques et financiers».

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «Préserver les acquis nationaux et resserrer les rangs pour relever les défis»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé mardi à Alger, à la préservation des acquis nationaux et au resserriment des rangs pour relever les défis nationaux et internationaux.

«La situation actuelle impose à tout un chacun de veiller à préserver les acquis et à demeurer attachés aux nobles idéaux, aux valeurs nationales authentiques et à la référence historique», a précisé M. Zitouni lors d'une conférence sur le thème «Finalité et dimensions du 5 juillet 1962», organisée par le Musée national du Moudjahid, en présence du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, de moudjahidine et de représentants des corps de sécurité.

Les générations de l'indépendance doivent «poursuivre le processus d'édification nationale, préserver la stabilité du pays et s'armer de savoir pour promouvoir la citoyenneté», a soutenu le ministre.

«Les chouhada et les moudjahidine ont été les bâtisseurs de l'histoire et de la gloire de l'Algérie et



nous devons nous être les artisans de la loyauté et de la fidélité à cette gloire et à la perpétuer», a-t-il insisté.

M. Zitouni a, à cet égard, appelé les jeunes à s'inspirer des sacrifices consentis par les chouhada et les moudjahidine pour préserver l'indépendance et la stabilité, soulignant que la célébration du 55^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse qui marque le «couronnement de la glorieuse Révolution de novembre» était une «référence fondamentale» pour la promotion des valeurs et des principes de l'unité nationale. Le ministre a

également appelé à «œuvrer pour le resserriment des rangs et à redoubler d'effort pour réaliser les aspirations du peuple algérien sous la direction éclairée du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au développement dans tous les domaines», rappelant les principales réalisations depuis l'indépendance au service d'un Etat fort et fidèle aux principes pour lesquels un million et demi d'Algériens sont tombés en martyrs.

M. Zitouni a également tenu à saluer les efforts déployés par les corps de sécurité, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour préserver la sécurité des citoyens et du pays.

Différents intervenants ont appelé les jeunes à s'inspirer de la Révolution de Novembre et à suivre en faveur de la mémoire collective.

Par ailleurs, les majors de promotion de l'Ecole nationale des travaux publics ont été honorés à cette occasion.

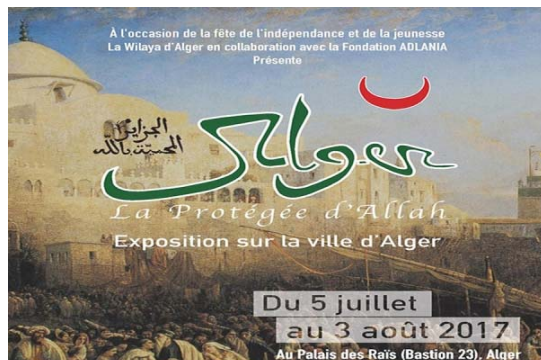
55^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Une exposition sur la ville d'Alger organisée du 4 juillet au 3 août

Une exposition sur la ville d'Alger est ouverte mardi et se poursuivra jusqu'au 3 août prochain au Palais des Raïs (Bastion 23) à l'occasion de la célébration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance pour retracer l'histoire de cette ville.

Organisée sous la direction de cheikh Khaled Bentounès, président de la fondation Adlania en partenariat avec la wilaya d'Alger, l'exposition a été visitée par le wali, Abdelkader Zoukh, en présence de Josh Robert, maire de la ville américaine El Kader.

M. Bentounès a expliqué que l'exposition «El Djazair, el mahmiya billah» retrace l'histoire de cette ville en remontant aux origines de sa création et en déclinant des événements remontant aux époques phénicienne, grecque, carthaginoise, romaine, byzantine, berbère ou islamique.



L'évènement s'est donné pour objet de donner un aperçu sur les influences des différentes conquêtes, notamment française, mais aussi sur la période de l'indépendance.

Le wali d'Alger a considéré dans une déclaration à la presse, à l'issue

de sa visite, que «cette exposition organisée à l'occasion du 5 juillet permet de se remémorer la lutte du peuple algérien pour l'indépendance comme elle incite également à la sauvegarde du patrimoine historique» national.

Une grande parade organisée à Alger à l'occasion de la fête de l'indépendance

Plus de 6000 participants ont pris part mercredi à Alger à une parade organisée dans le cadre des festivités officielles célébrant le 55^{ème} anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, rappelant à l'assistance les hauts faits de l'indépendance le 5 juillet 1962.

A cette occasion, la chorale de la protection civile a entonné des chants patriotiques tels que l'hymne national et bien d'autres commémorant l'indépendance nationale.

Les jeunes sont venus en masse assister à la parade sous les regards de nombre de moudjahidine qui ont salué l'assistance pour l'hommage qui leur a été rendu. La chaleur qui a marqué la journée n'a pas empêché les jeunes d'exprimer leur joie de ce jour grandiose brandissant l'emblème nationale.

La parade a retracé les pans de l'histoire, la mémoire du peuple algérien et ses sacrifices pour arracher son indépendance le 5 juillet 1962. Elle s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement dont le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le Wali d'Alger et la majorité des ambassadeurs et représentants du corps diplomatique accrédité à Alger et d'autres personnalités historiques et nationales.

Les participants ont exposé des photos reflétant la diversité du patri-



moine culturel algérien à travers des troupes de fantasia et groupes folkloriques venus de différentes régions du pays dont 1.000 cavaliers de Tiaret et M'sila ainsi que des troupes venues notamment des fins fonds du Sahara, de l'Algérois, des Ouled Nail ainsi que d'autres régions. La Djebba constantinoise et le Haik Algérois étaient également à l'honneur.

Outre ces festivités qui ont marqué la profondeur de l'Algérie dans ses traditions, sa singularité et les réalisations des anciens moudjahidine, des Scouts musulmans algériens et des associations sportives et culturelles, la réalisation de l'Algérie d'aujourd'hui ont été également pré-

sentés dans différents domaines économiques et de prestations de services à travers des stands d'exposition qui ont représenté le développement local de la capitale dans différents domaines.

Des troupes sportives jeunes se sont succédées aux côtés de celles des orchestres de cuivre des différentes communes de la capitale pour démontrer une nouvelle génération qui est l'espoir et l'aspiration de l'Algérie de demain, une Algérie qui commémore aujourd'hui une journée mémorable, le 5 juillet, en sillonnant les rues d'Alger et brandissant les drapeaux, emblème de l'Algérie indépendante.

RÉGION OUEST DU PAYS : Numérisation de plus de 3.600 actes de propriété de terres remontant à l'époque coloniale

Le service des archives de la wilaya d'Oran a procédé depuis 2012 à la numérisation de plus de 3.600 actes de propriété de terres de six wilayas dans l'ouest du pays remontant à la période coloniale, a-t-on appris du responsable de ce service.

Depuis le début de cette opération en 2012 dirigée par la wilaya d'Oran, il a été procédé à la numérisation de 3.605 actes de propriété de terres remontant à l'époque coloniale dans les wilayas d'Oran, Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Relizane et Tlemcen, a souligné Mohamed Tilouine, chef du service des archives d'Oran.

Il a expliqué que l'opération de numérisation des archives foncières revêt une importance car il s'agit de répondre aux sollicitations du citoyen pour obtenir un acte de propriété, d'accélérer les procédures de délivrance de ces documents et de répondre à la forte demande exprimée aussi bien par les citoyens que par l'administration.

La wilaya d'Oran a mobilisé tous les moyens humains et matériels importants pour la réussite de cette opération qui revêt une importance pour l'Etat et le citoyen, confrontés à des problèmes complexes lors de la délimitation et la localisation des terres des ancêtres et leur partage entre héritiers.

Au début de l'opération, un programme d'archivage a été mis au point par un ingénieur d'Etat en informatique. Actuellement, l'opération est supervisée par deux ingénieurs en informatique et trois techniciens et deux archivistes.

Dans ce cadre, le même responsable a indiqué que l'opération est en cours à pied d'œuvre pour parachever la numérisation des répertoires fonciers des wilayas concernées constitués de 4.000 registres datant de 1836 à 1913, sachant que chaque registre contient des centaines d'actes.

Par ailleurs, le même responsable a estimé que le foncier constitue un important et sensible dossier car touchant au droit à la propriété. «Nous accélérons la procédure de numérisation pour passer à d'autres répertoires», a-t-il indiqué, rappelant qu'Oran est une wilaya-pilote sur le plan national en matière d'archivage électronique.

S'agissant de la numérisation de l'état civil, l'opération, lancée en parallèle avec celle des actes de propriété, le même responsable a indiqué que le travail se déroule, en collaboration avec l'APC d'Oran et les communes disposant d'archives historiques.

A ce jour, il a été numérisé 283 registres d'actes de mariage remontant à l'époque coloniale au niveau de plusieurs communes de la wilaya d'Oran, dont Arzew, Boufatis, Benfréha, Bir El Djir, Tafroui, Boutlélis et Oran.

Ces registres se trouvent au service de wilaya des archives. 232 registres de décès ont été archivés dans les communes d'Oran, Sidi Chahmi, Arzew, Boutlélis, Boufatis, 207 autres registres d'actes de naissance des communes d'Oran, Arzew, Boufatis, Benfréha, Tafroui, Sidi Chahmi, Mers el Kébir et Boutlélis, en plus de 37 registres recensant les cas de divorce.

EL TARF :

Coup d'envoi des travaux de réhabilitation du chemin de wilaya 118 à Aïn Kerma

Le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du chemin de wilaya (CW) 118 reliant la commune d'Aïn Kerma au chef-lieu communal de Cheffia, sur une distance de 7,5 km, a marqué mercredi le double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse dans la wilaya d'El Tarf.

Lors du lancement officiel de ce tronçon, le wali, Mohamed Lebka, a affirmé que les travaux, ayant nécessité une enveloppe financière de 150 millions de dinars, sont appelés à désenclaver quatre (4) mechtas, totali-

sant 3.000 foyers. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique de désenclavement des localités reculées de cette wilaya frontalière, a-t-il ajouté, exhortant les responsables concernés à œuvrer à la réhabilitation des chemins vicinaux, actuellement dégradés, à l'image de ceux situés dans les mechtas de Senhadja (sur 2,3 km) et Gouassem (sur 4,3 km).

L'accent a été mis notamment sur le renforcement des infrastructures de base qui constituent, a-t-on

affirmé, le nerf de l'économie et facilitent les déplacements de la population de la wilaya.

Dans la commune de Besbes, le wali a également inauguré une subdivision des travaux publics pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 40 millions de dinars a été dégagée.

Deux salles omnisports (OMS) ont été par ailleurs inaugurées, l'une à El Tarf et l'autre à Besbes, située à 60 km du chef-lieu de wilaya.

NOUVEAUX BACHELIERS:

Les inscriptions universitaires débuteront le 1er août

Le Directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nouredine Ghouali a affirmé hier à Alger que la période des inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2017-2018, s'étalera du 1 au 16 août.

«La période des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers s'étalera du 1 au 5 août et concernera les préinscriptions, la confirmation des préinscriptions, puis le traitement électronique de toutes les demandes à partir du 6 août.

Les résultats des pré-affectations seront annoncés le 11 août au soir», a précisé M. Ghouali à l'APS. Le ministère «a pris en considération quatre cas de figure: Le premier pourrait survenir si le bachelier obtient la spécialité choisie, il pourra alors entamer la procédure des inscriptions administratives prévue en septembre.

Deuxième cas de figure: le bachelier n'obtient aucun de ses choix, il disposera d'une seconde chance pour être réorienté. Lorsque le bachelier choisit une spécialité qui exige une entrevue entretien telles que dans les Ecoles normales supérieures (ENS) et les écoles d'application, soit il réussit son entretien et son choix est confirmé, soit il bénéficie d'une seconde chance pour soumettre une nouvelle demande d'orientation.

Le quatrième cas de figure concerne le bachelier qui obtient son choix, mais dans une autre ville que celle choisie.

Ce dernier disposera d'une seconde chance pour refaire son choix», a fait savoir le même responsable, ajoutant que toutes ces opérations se feraient sur la plateforme électronique dédiée aux inscriptions universitaires.

M. Ghouali a précisé, dans ce sens, que «des entretiens relatifs aux cas spéciaux seront effectués les 12 et 13 août alors que l'étude de ces



cas est fixée au 14 et 15 du même mois», affirmant que les nouveaux bacheliers sauront leurs orientations le 16 août 2017.

Par ailleurs, le ministère permettra aux nouveaux étudiants de s'inscrire dans les cités universitaires à travers une plateforme qui sera introduite pour la première fois durant la prochaine rentrée scolaire, et ce à partir du 16 août. Selon le même responsable, l'opération d'accueil des étudiants commencera en septembre après Aid El-Adha au niveau des universités dans lesquelles ils ont été orientés, pour parachever leurs dossiers d'hébergement ou leurs inscriptions administratives, mais aussi pour pouvoir changer de lieu de résidence en cas de mariage ou

changement de résidence des parents, indiquant que le changement était permis à travers une plateforme électronique accessible en début de septembre (5 au 6 septembre).

Ces demandes seront examinées entre le 7 et 9 septembre pour que les résultats soient affichés le 9 septembre.

La période des inscriptions finales (inscription administrative) des nouveaux bacheliers a été fixée entre le 10 et 14 septembre pour que la rentrée universitaire commence le 17 septembre, alors qu'elle débutera, quant aux anciens étudiants, le 5 du même mois.

Il est à noter que le nombre des choix a été fixé, pour cette année, à 4 choix contre 6 l'année passée.

SONATRACH : Une solution pour la valorisation du gaz associé



Une solution pour la récupération d'une dizaine de millions de mètres cubes (m3) de gaz associés par jour, qui serviront par la suite à la vente, a été présentée par la direction régionale de Rhourde El Baguel du groupe pétrolier Sonatrach, M. Toufik Hamdane Aïni, le directeur régional a fait part de cette solution qui prévoit, en première étape, une dizaine de millions de m3 de gaz récupérés avant que les volumes augmentent, précisant que l'idée est encore en développement et sera discutée le 10 juillet en cours lors d'une réunion des cadres de Sonatrach.

Le procédé consiste en des changements opérés dans le procédé de traitement du pétrole.

Il s'agira de récupérer une partie du gaz qui jusque là été injectée pour faire fonctionner les installations de l'usine de traitement de Rhourde El Baguel.

Cette solution présentée à au P-dg de Sonatrach lors de sa visite sur des sites pétroliers à Hassi Messaoud qui s'est montré satisfait de l'idée.

«Je suis content de voir aujourd'hui ce qui a été fait ici à Rhourde El Baguel. Le fait de pouvoir récupérer une dizaine de millions de m3 par jour est une chose importante car nous avons des engagements vis-à-vis des partenaires étrangers», a indiqué M. Ould Kaddour à la presse en marge de sa visite à la l'usine de traitement de pétrole de Rhourde El Baguel.

Le P-dg a aussi indiqué que cette démarche permettra de satisfaire aussi bien la demande internationale que nationale notant que la demande augmente fortement en hiver. Ce genre de travaux intelligents mis au point par nos ingénieurs qui nous permet d'honorer nos engagements internationaux et nationaux, a-t-il ajouté.

Saluant ainsi ce procédé qui est d'un «impact économique certain», le P-dg de Sonatrach a expliqué que l'Algérie traverse une période économique extrêmement fragile et compliquée et même très difficile (...) et c'est sur les coûts que nous pouvons augmenter notre productivité et améliorer la compétitivité.

Le coût de la proposition de récupération des gaz associés présente, en effet, un faible coût, a-t-on expliqué leur de sa présentation.

Notre travail consiste à chercher des solutions intelligentes pour pouvoir augmenter nos capacités et ceci est un cas d'école, a-t-il ajouté.

APS

SELON LE PRÉSIDENT DE L'UAR BRAHIM DJAMEL KASSALI : Un nouveau projet de loi relatif aux assurances à la prochaine rentrée sociale

Le président de l'Union algérienne des sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR), Brahim Djamel Kassali, a indiqué que le nouveau projet de loi relatif aux assurances devra être finalisé à la prochaine rentrée sociale.

Le ministère des Finances a engagé une révision des lois 1995 et 2006 relatives aux assurances en vue de leur actualisation et de leur consolidation et entamé l'élaboration d'un nouveau projet de loi qui sera finalisé à la prochaine rentrée sociale et dont le contenu sera proposé au gouvernement puis au parlement en vue de son adoption, a indiqué lundi à l'APS M. Kassali en marge d'une conférence consacrée à la présentation et au débat autour des recommandations issues des journées d'étude sur les contentieux juridiques en matière d'assurances.

M. Kassali, également PDG de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), a précisé que l'UAR a présenté au ministère ses propositions dans le cadre de l'élaboration du prochain projet de loi, qui apportera, a-t-il dit, des solutions aux entraves et problèmes qui se posent dans toutes les branches d'assurances.

«La nouvelle loi relative aux assurances permettra de revoir les insuffisances constatées actuellement, de consolider les textes législatifs existants et de les adapter aux normes internationales récentes et d'élargir le rôle de contrôle, une pas important dans le domaine des assurances, tant pour les compagnies d'assurances que pour les assurés», a-t-il encore précisé.

Par ailleurs, et s'agissant des recommandations issues des journées d'étude sur les contentieux juridiques dans le domaine des assurances, organisées au cours de l'année 2016 entre les représentants des compagnies d'assurance et de réassurance et du ministère de la Justice (magistrats, avocats, huissiers), à l'initiative de l'UAR, M.

Kassali a indiqué qu'il visait «une meilleure explication et application des lois tour en prenant en compte les intérêts de toutes les parties concernées par le contentieux juridique en matière des assurances».

A ce propos, M. Kassali précise que les recommandations issues de toutes les rencontres organisées au niveau des cours de justice à travers le territoire national seront soumises aux parties concernées en vue de les prendre en considération lors de la législation et de l'application des lois ou lors du prononcé des jugements. Parmi les recommandations annoncées au cours de la rencontre à laquelle ont pris part des responsables de compagnies d'assurance, des chargés du contentieux au sein de ces mêmes dernières, des magistrats ainsi que des avocats, figure la nécessité de convoquer l'assuré, par le biais de tous moyens de notification, pour assister aux audiences des affaires dans lesquelles il est partie prenante, de lui permettre de défendre ses droits et de convoquer la compagnie d'assurance du mis en cause pour éviter les jugements par défaut et les implications qui pourraient en résulter, en termes du prolongement

de la durée du contentieux et des délais de dédommagement.

L'accent a été mis également, dans le cadres des mêmes recommandations, sur l'allègement des aléas subis par les victimes d'accidents corporels et des ayants-droits, en faisant obligation à toute assureur de prendre en charge les victimes du véhicule assuré auprès de lui à travers le règlement du dossier, l'engagement de l'action publique et la détermination des responsabilités et de la partie devant prendre en charge définitivement les dédommagements.

Il est également question de l'établissement impératif de conventions entre les Assureurs et les Caisses d'assurance sociale pour éviter le double dédommagement. Par ailleurs il est proposé la révision du constat du délit de conduite en état d'ivresse ou sous l'effet de l'alcool étant donné que la prise de sang pour déterminer le taux d'alcoolémie est insuffisant et ne réunit pas les exigences requises ainsi que l'application des lois en vigueur en matière d'accidents impliquant les sociétés de transport ferroviaire, tramways et métro.

Les recommandations ont également mis en avant l'impératif de créer des agences de wilaya ou régionales pour le Fonds de Garantie Automobile (FGA), la révision des procédures relatives à son champs d'intervention outre le renforcement de l'agence «Alpha» au double plan législatif et juridique pour qu'elle puisse mettre à nue tous les dépassements, notamment les fausses déclarations et les faux témoignages.

Au titre de ces recommandations, les administrations publiques sont appelées à prendre plus sérieusement leurs responsabilités en matière de signalisation routière et d'éclairage public au niveau du tissu urbain, de définition précise des contraventions routières, outre la mise en place d'un guide national des responsabilités dans les accidents de la circulation.

L'obligation de recourir au règlement à l'amiable par l'Assureur et la suppression de la condition de recourir au tiers pour désigner un expert médical, ont également été proposées.

De même qu'il a été proposé la mise en place d'une commission mixte comprenant des magistrats, des avocats et des cadres des compagnies d'assurance qui se chargera de la révision des lois et de leur adaptation.

Les recommandations ont mis en relief l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation avant la promulgation de lois relatives à la sécurité routière et à accorder à cette thématique une importance capitale.

Lors de leurs débats, les intervenants ont relevé en outre l'importance de la rigueur dans la formulation et la traduction de certaines lois en vue d'éviter les fausses interprétations, outre l'établissement d'un guide de jurisprudence couvrant l'ensemble des affaires traitées dans ce domaine.

Par ailleurs, les responsables de l'UAR ont fait savoir que l'Algérie abritera prochainement une rencontre regroupant plusieurs pays arabes sur le même thème.

FRANCE

La dette publique de la France s'élève à 2.209,6 milliards d'euros

La dette publique française s'est élevée au premier trimestre de 2017 à 2.209,6 milliards d'euros, a-t-on annoncé de source officielle.

Elle a atteint, à la fin du premier trimestre 2017, 2.209,6 milliards d'euros, soit 98,9% du PIB, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, précisant qu'elle est passée de 64,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2007, un niveau comparable à celui de l'Allemagne alors, à 96,3% en 2016, c'est-à-dire plus de 30 points de PIB au-dessus de l'endettement actuel de l'Allemagne.

La dette publique française représente près de 32.000 euros par habitant, a ajouté le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, lors d'une communication relative aux résultats de l'audit de la Cour des comptes et à l'organisation des Etats généraux des comptes.

L'audit de la Cour des comptes, que les médias se sont faits l'écho il y a quelques jours déjà, dresse un constat alarmant de la situation des finances publiques, avec notamment un déficit excessif (3,2 % au lieu de 2,8 % prévu dans le Programme de stabilité) et une situation budgétaire très difficile pour les années 2017 et 2018.

Avec un déficit public constamment supérieur à 3 % depuis 2008, la France est désormais l'un des deux seuls pays de la zone euro en procédure de déficit public excessif.

A cet effet, le gouvernement envisage des mesures de gestion très sérieuses dès le second semestre 2017 pour par-



venir à un retour de notre déficit public sous la barre des 3 %.

C'est à ce titre que des crédits seront annulés et les décisions seront prises dans les tout prochains jours, indique-t-on, pour financer les dépenses inévitables et permettre d'atteindre un déficit public à 3 %.

Le ministre en charge des comptes publics devra, dans ce cadre, réunir jeudi des Etats généraux des comptes de la nation, avec les parlementaires, les représentants des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale, les partenaires sociaux et les personnes engagées sur ce sujet dans la société civile.

Au-delà de la mise en œuvre

de mesures de redressement budgétaires indispensables, il est impératif d'engager des réformes structurelles dans l'ensemble des administrations publiques, en raisonnant par politique publique et non par acteur, afin de réduire le poids de nos dépenses publiques et le poids de notre endettement, souligne le Conseil des ministres présidé par Emmanuel Macron.

Il y a une année, le Think Tank France Stratégie, rattaché au Premier ministre, avait tiré la sonnette d'alarme en déclarant que la dette publique de la France avait atteint un niveau sans précédent.

La dette publique française atteint un niveau sans précédent depuis l'après-guerre, avait-il dans un document

réalisé dans le cadre de son projet 2017/2027.

Il a expliqué qu'elle demeure très élevée en raison d'un système de retraite plus largement socialisé et, aujourd'hui, plus généreux qu'ailleurs.

Si elle entend réduire significativement l'endettement public, la France devra dans les dix ans à venir conduire un ajustement supplémentaire du solde public, compris entre 2 et 4 points de PIB, avait-il recommandé.

Le gouvernement d'Edouard Philippe compte faire baisser la dette de 3 points du produit intérieur brut (PIB) sur cinq ans. Ce qui signifie une diminution de 60 milliards d'euros par rapport à sa progression naturelle.

PÉTROLE

Le Brent à près de 49 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, les investisseurs engrangeant les bénéfices après une hausse marquée sur les deux dernières semaines.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait vers midi 48,90 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 71 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'août cédait 73 cents à 46,34 dollars.

Les cours de l'or noir reculaient après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis près d'un mois mardi, à 49,90 dollars pour le Brent et à 47,32 dollars pour le WTI.

Selon les analystes, le potentiel de hausse des prix qui ont monté sur huit (8) séances consécutives, ce qui représente la plus longue série depuis cinq ans, devrait désormais être limité, vu notamment la persistance de l'offre abondante.

Cependant, certains spécialistes du marché pétrolier n'écartaient pas une nouvelle hausse des prix.

Les prix restent proches de leurs récents plus hauts et le baril de Brent n'est pas loin du seuil psychologique des 50 dollars le baril.

La baisse est éventuellement une simple pause avant une nouvelle hausse, estiment les analystes rappelant que les marchés attendaient les données sur les réserves américaines, publiées jeudi un jour plus tard qu'à l'accoutumée en raison d'un jour férié le 4 juillet aux Etats-Unis.

Le pétrole à la baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse, mercredi en Asie, dans un volume d'échanges relativement faible du fait du jour férié, mardi aux Etats-Unis.

Vers 04h45 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en août, baissait de 9 cents à 46,98 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en août, reculait de 7 cents, à 49,54 dollars.

La hausse de la production aux Etats-Unis, en Libye et au Nigeria a fait chuter les prix en juin.

Mais les cours ont été soutenus ces derniers temps par une baisse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis. Avant la fête nationale américaine mardi, les cours avaient repris 11% en huit séances.

CHANGES/DEVICES

L'euro en petite baisse face au dollar

L'euro était en petite baisse mardi face à un dollar, dans un marché ralenti par l'absence de nombreux intervenants en raison d'un jour férié aux Etats-Unis et de l'attentisme avant les chiffres de l'emploi américain qui seront publiés jeudi.

Vers 21h00 GMT (23h00 à Paris), l'euro valait 1,1346 dollar contre 1,1363 dollar lundi à 21h00 GMT. L'euro baissait aussi face à la devise japonaise, à 128,53 yens contre 128,84 yens lundi soir. Le billet vert se repliait face à la devise japonaise, à 113,28 yen contre 113,39 yens lundi soir.

Vers 21h00 GMT, la livre britannique progressait très légèrement face à la monnaie européenne, à 87,97 pence pour un euro, mais se repliait très modérément face au dollar, à 1,2923 dollar pour une livre.

Le franc suisse progressait un tout peu face à l'euro, à 1,0948 franc pour un euro et baissait légèrement face au dollar, à 0,9649 franc pour un billet vert.

La devise chinoise a terminé presque stable face au billet vert, à 6,8007 yuans pour un dollar à 15h20 GMT contre 6,8003 yuans lundi à 15h30 GMT.

L'once d'or a fini à 1.223,75 dollars au fixing du soir contre 1.229,25 dollars lundi soir.

APS

FRANCE:

L'ingénierie de la filière des hydrocarbures a perdu 20% de ses effectifs

L'ingénierie de la filière pétrole et gaz a perdu 20% de ses effectifs en France, en raison de la crise qui touche ce secteur depuis 2014, a indiqué un rapport de Syntec-Ingénierie.

Syntec-Ingénierie, qui a soumis au gouvernement français un plan d'actions pour soutenir l'activité des entreprises françaises d'ingénierie Oil & Gas, a souligné la précarisation de la filière française.

En seulement deux ans, les entreprises d'ingénierie Oil & Gas ont fait face à un gel de leur carnet de commandes et ont été amputées de 20% de leurs effectifs entre 2014 et 2016 pour ne plus compter que 52.000 collaborateurs, a révélé l'étude qui a averti que si le prix du baril de pétrole reste durablement inférieur à 50 dollars, cette destruction d'emplois pourrait se poursuivre Syntec-Ingénierie, qui la Fédération professionnelle de l'ingénierie, à laquelle adhèrent 400 entreprises, rappelle que depuis fin 2014, le secteur des hydrocarbures est frappé par une crise d'une durée et d'une ampleur historiques : en 2 ans, le baril de pétrole a baissé de 80 dollars, passant de 110 à 30 dollars.

Dans son constat, cette fédération a relevé que cette chute considérable a entraîné le gel de la grande majorité des nouveaux projets mondiaux, rappelant qu'en 2016, les investissements en exploration et production sont retombés au niveau de 2010 et l'ingénierie de la filière, dont l'activité dépend à 65% du prix du baril, en a été très fortement impactée.

L'étude montre que les entreprises qui



ont le plus souffert de la crise sont celles dont l'activité est la moins diversifiée et ayant un positionnement en amont dans l'exploration et/ou la production, alors que les grandes entreprises, qui captent 80% de ce marché, ont pu absorber la baisse de la demande par leur taille.

Pour résister à la crise, a indiqué Syntec-Ingénierie, les entreprises françaises ont engagé un mouvement de restructuration vers une diversification de leur activité, permise par la transversalité des compétences des métiers de l'ingénierie industrielle et la gestion de projets complexes.

Fortement impactées par la crise de 2014, les entreprises d'ingénierie françaises Oil & Gas ont aujourd'hui engagé des processus de restructuration.

La reconnaissance dont jouit notre profession, notamment dans la supervision de projets complexes, est un atout fort que nous devons pleinement exploiter dans la compétition mondiale, a-t-elle expliqué, misant sur le redémarrage de la demande d'ingénierie à partir de 2018-2019.

En attendant, la fédération a mis en place un plan d'actions afin de mettre en place des mécanismes d'aides pour soutenir la filière en adaptant les compétences des collaborateurs à travers des formations aux nouveaux marchés.

Elle compte également accompagner la diversification des entreprises d'ingénierie et relancer l'investissement privé dans le remplacement de l'appareil de production.

GHARDAÏA : 4 milliards DA pour la mise à niveau du réseau de RN de la wilaya déléguée d'El-Menea

Un financement de plus de 4 milliards DA a été alloué par les pouvoirs publics pour la mise à niveau du réseau routier national traversant le territoire de la wilaya déléguée d'El-Menea, a indiqué mercredi à l'APS le directeur des travaux publics (DTP) de Ghardaïa. Ce montant, inscrit dans le cadre des programmes centralisés du ministère des Travaux publics et réparti sur plusieurs tranches annuelles successives, a permis la réhabilitation, la modernisation et le renforcement du réseau routier national composé de 200 km sur la RN-1 reliant El-Menea à la limite administrative de la wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset) et 136 km sur la RN-51 reliant El-Menea à la limite administrative de la wilaya déléguée de Timimoune (Adrar). Cette mise à niveau intervient pour accompagner les projets et programmes de développement lancés au niveau des nouvelles wilayas déléguées du sud et favoriser l'émergence d'une dynamique socioéconomique répondant à un souci de cohésion territoriale en conformité avec le Schéma directeur de l'aménagement du territoire, a expliqué le DTP, Ali Teggat. L'intérêt croissant porté au réseau routier vise en premier lieu une interconnexion entre les trois wilayas déléguées (El-Menea, Timimoune et In Salah) qui forment un important pôle agricole et touristique, dans la perspective de les ériger au rang de wilaya, a-t-il fait savoir. Pour répondre à la problématique de la mobilité et d'une meilleure fluidité de la circulation routière entre le nord et le sud du pays, les pouvoirs publics ont lancé ce projet de mise à niveau des routes nationales dans le but d'apporter des corrections et adapter le réseau routier aux normes et aux spécificités exigées pour cette catégorie de routes, selon le même responsable.

Cette mise à niveau du réseau routier, qui sera achevée en 2018, présente de forts enjeux socio-économiques et un impact significatif sur l'environnement, sur l'aménagement du territoire ainsi qu'une amélioration du transport des personnes et des marchandises dans les wilayas du sud et de l'extrême sud du pays. Une action de renouvellement et de modernisation de la signalisation horizontale et verticale (balise virage, bornes kilométriques, panneaux de signalisation toutes catégories) ainsi que l'aménagement des intersections importantes, a été également engagée en parallèle et au fur et à mesure de la livraison des tronçons réalisés, a indiqué M. Teggat.

Le patrimoine routier de la wilaya de Ghardaïa est constitué d'un réseau routier de 1.037 km de route nationale (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'zab non encore classée), dont une cinquantaine de km dédoublée, de 292 km de chemins de wilaya et 463 km de routes communales, dont 258 revêtus.

Le trafic enregistré sur la RN-1 de Ghardaïa vers le nord du pays est estimé à 15.000 véhicules par jour dont 30% de poids lourds et plus de 3.000 vers le Sud, dont 40% de poids lourds, selon les statistiques de la DTP de la wilaya de Ghardaïa.

RELIZANE : 212 logements promotionnels aidés attribués à Oued Djemâa et Oued Rhiou

Quelque 212 logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués mardi dans les communes d'Oued Djemâa et Oued Rhiou, a-t-on constaté. Le wali de Relizane, Hadjri Derfouf, a procédé à la remise symbolique des clés aux bénéficiaires des logements à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il s'agit de 132 logements LPA à Oued Djemâa, inscrits au titre du programme de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), et 80 autres à Oued Rhiou, réalisés dans le cadre de la promotion immobilière privée.

En marge de la cérémonie d'attribution des logements, le wali a indiqué que d'autres opérations similaires sont prévues les prochains jours au niveau de quinze communes relevant de quatre daïras, soit au total 4.018 logements sociaux. A noter que la wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 76.000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennats 2010-2014 et 2015-2019. 54.000 ont été déjà réalisés, 20.000 sont en cours de construction et 2.000 autres en cours de lancement, selon la direction de wilaya de l'habitat.

APS

ÉNERGIE Le délai de livraison du chef-lieu de la ville nouvelle de Hassi Messaoud prévu pour fin 2018

Le délai de livraison du premier quartier et du chef-lieu de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est fixé pour fin 2018, a indiqué le directeur de l'Etablissement de ce projet urbain, M. Mourad Zeriaty.

Quant au coût global de ce projet, il dépassera les 90 milliards de DA dont 20 milliards de DA ont été consommés jusqu'à la pour sa réalisation, a précisé ce responsable lors de la visite effectuée mardi à par le P-dg de Sonatrach, M. Abdelmoumen Ould Kaddour, à Hassi Messaoud. Pour rappel, le processus de construction de cette future ville nouvelle s'échelonne dans une première phase sur plusieurs étapes: La première étape étalée de 2014 à 2018 comprend, notamment, la réalisation des travaux de viabilisation et des équipements permettant d'accueillir 45.000 habitants.

La deuxième étape (2019-2020) devrait voir l'achèvement de l'ensemble des équipements permettant de développer les capacités d'accueil à environ 67.000 habitants. La troisième étape du projet (2021-2030) devrait permettre d'atteindre à terme une capacité de 80.000 habitants.

La ville nouvelle de Hassi Messaoud s'inscrit comme ville d'appui au développement durable du tissu économique de la région pour assurer la création d'environ 40.000 emplois. Son périmètre couvre une superficie de 4.483 hectares dont 3.205 ha inclus dans le périmètre d'urbanisation et d'aménagement de la ville, et 1.161 ha inclus dans le périmètre d'extension future, sachant que les fonctions de base de la ville nouvelle seront les activités énergétiques, universitaires, culturelles, sportives et de loisirs.

Le programme général de la ville nouvelle porte sur des espaces pour le programme d'habitat destiné à une population de l'ordre de 80.000 habitants, l'îlot énergie sur une superficie de 858 hectares, des équipements administratifs, des infrastructures, équipements et établissements du sport et de la jeunesse, des instituts universitaires, des centres de formation, de recherche et de développement, des lieux et centres de culte, des zones d'activités destinées notamment à la production des biens et services liés aux activités énergétiques, universitaires, culturelle, sportives et de loisirs, les sièges de structure et/ou des réseaux d'infrastructures routières et ferroviaires, les réseaux d'eau et de télécommunications ainsi que des équipements publics d'accompagnement et de services urbains et de services de proximité, et une ceinture



verte de protection de la ville nouvelle contre les vents chauds du sud et les tempêtes de sable cycliques.

Vers la récupération des gaz associés à l'usine de traitement de Rhourd El Baguel

Au cours de sa visite, le P-dg de Sonatrach s'est également rendu à l'usine de traitement de pétrole de Rhourd El Baguel (80 kms du chef-lieu de Hassi Messaoud).

A cette occasion, les responsables de cette usine lui ont exposé une nouvelle procédure technique pour la récupération des gaz associés qui seront par la suite destinés à la vente.

Selon le directeur régional de Sonatrach, M. Toufik Hamdane, cette solution prévoit, dans une première étape, la récupération d'une dizaine de millions de m3/jour de gaz associés et dont le volume devrait augmenter ultérieurement.

Cette solution à moindre coût est encore en développement et sera examinée la semaine prochaine lors d'une réunion des cadres de Sonatrach, a avancé M. Hamdane. A ce propos, M. Ould Kaddour a salué cette initiative qui est d'un impact économique certain, en relevant que c'est ce type de travaux mis au point par les ingénieurs de Sonatrach qui contribuent dans le succès de cette société nationale des hydrocarbures.

«Je suis satisfait de voir, aujourd'hui, ce qui a été fait à Rhourd El Baguel. Le fait

de pouvoir récupérer une dizaine de millions de m3/jour est une chose importante car elle permet de satisfaire aussi bien la demande nationale qu'internationale, surtout que nous avons des engagements vis-à-vis des partenaires étrangers», a indiqué M. Ould Kaddour à la presse en marge de cette visite.

Dans ce sens, il a particulièrement insisté, lors d'une rencontre avec les travailleurs de Sonatrach à Hassi Messaoud, sur la qualité des ressources humaines dont dispose la compagnie en vue du développement de ses activités.

«Je veux connaître les gens avec qui je travaille. Je veux connaître les forces en interne que nous avons (à Sonatrach) pour développer notre activité. Les gens avec qui je travaille doivent savoir que leur Pdg est un individu comme eux et que sans eux, nous ne pouvons rien faire», a-t-il déclaré à la presse.

Insistant sur le potentiel humain de cette compagnie nationale, M. Ould Kaddour a évoqué l'importance de la communication au sein de Sonatrach:

«C'est l'un des points sur lesquels j'insiste personnellement. Là où je vais, je parle aux gens, je veux les écouter et comprendre quels sont leurs problèmes, et aussi les encourager», a-t-il fait valoir en rappelant que depuis son installation à la tête de Sonatrach en mars dernier, il a visité plus de dix (10) sites d'activité de la compagnie.

BOUIRA : Coup d'envoi des travaux de réalisation de 150 logements AADL à Aïn Bessam

Le coup d'envoi à Aïn Bessam (Bouira) des travaux de réalisation de 150 logements de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a été donné mardi par les autorités locales dans le cadre des festivités marquant la célébration du 55ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Lors d'une visite effectuée dans cette commune, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 150 logements AADL au niveau de cette ville qui enregistre une forte demande en matière de logement.

Prévu depuis plusieurs mois, ce projet est enfin lancé à la grande joie des souscripteurs de cette formule dont les délais de réalisation ne devront pas dépasser les 26 mois, a insisté le



premier magistrat de la wilaya devant les responsables de l'entreprise réalisatrice.

«Nous trouvons qu'un délai de 26 mois pour la construction de 150 logements est logique, mais pour ce qui concerne les 40 logements AADL à réaliser à Haizer, le délai de 24 mois affiché hier (lundi) est inadmissible. Les réalisateurs de logements n'auront donc qu'à réduire cette durée», a souligné le même responsable qui s'est

rendu également à la commune de Sour El-Ghozlane.

Dans cette collectivité, M. Chérifi a présidé des cérémonies de baptisation d'une unité secondaire de la protection civile au nom du chahid Akkouché Mohamed, du poste avancé de la protection civile de la ville du nom du chahid El-Aidi Laâzazi, et ce dans le cadre du programme concocté à l'occasion du 55ème anniversaire de la double fête de l'indépendance

et de la jeunesse.

A cette occasion, les autorités locales de la wilaya de Bouira ont lancé lundi quelques projets de logement, mais aussi d'alimentation en eau potable. A Haizer, les travaux de construction de 40 logements AADL avaient été lancés par M. Chérifi pour une enveloppe de 180 millions de dinars, alors que dans la commune d'Ahnif (Est de Bouira), le même responsable a mis en service le projet de raccordement de six localités endommagées au système des grands transferts des eaux du barrage de Tiledit.

Dans la Daira de Lakhdaria, près de 600 logements sociaux ont été attribués à leurs bénéficiaires et 228 logements promotionnels publics de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) avaient été aussi attribués lors d'une cérémonie grandiose marquée par une joie festive.

TIZI-OUZOU

La difficulté d'identification des cancers d'origine professionnelle soulignée

Les participants à la première journée régionale de médecine du travail, tenue mardi à Tizi Ouzou, ont souligné la difficulté d'identifier les cancers d'origine professionnelle.

Des spécialistes ont expliqué, lors de cette rencontre consacrée à la thématique des cancers professionnels, cette contrainte par la difficulté de définir si la pathologie cancéreuse est liée à des facteurs professionnels ou autres.

S'appuyant sur une étude couvrant la période de septembre 2016 à mai 2017 et qui a concerné 619 dossiers des cas de cancer chez une population active, prise en charge dans différents services du CHU de Tizi-Ouzou (oncologie, urologie, pneumologie et hématologie), le Dr. Arif Mezdad a observé qu'établir une relation directe de cause à effet entre le cancer d'un travailleur et son activité professionnelle s'avère difficile.

Pour le Dr. Mohammed Habarak, la reconnaissance du caractère professionnel d'un cancer résulte soit d'une présomption de l'origine professionnelle, soit de la reconnaissance d'un lien existant entre l'activité professionnelle du travailleur et son cancer.

La difficulté d'identifier un cancer d'origine professionnelle est due notamment à l'apparition tardive de cette pathologie (généralement 10 à 50 ans après exposition à un facteur cancérigène). En outre, au moment du diagnostic, le patient est à la retraite et n'établit pas de lien entre sa maladie et une ancienne activité professionnelle, a-t-il expliqué.

Le même spécialiste a observé que «rien ne permet de différencier les cancers professionnels de ceux qui auraient une autre origine que l'exposition à un facteur de risque professionnel, puisque



cette pathologie quelque soit la cause qui l'aurait déclenché, se manifeste et se développe de la même façon qu'elle soit d'origine professionnelle ou pas».

S'agissant des secteurs d'activité où le risque de développer un cancer professionnel est plus présent, Dr. Habarak a cité, entre autres, ceux du bâtiment et travaux publics, de la métallurgie, des industries chimiques, du cuir et du caoutchouc, du bois, produits pétroliers ou encore de l'agriculture (utilisation de pesticides), les activités de maintenance, de nettoyage, de désinfection en milieu hospitalier et la radiothérapie. Ces métiers sont ceux qui exposent à des substances cancérigènes telles que les métaux lourds, le benzène, l'amiante, les goudrons, les huiles minérales, les pous-

sières de bois, ou les gaz d'échappement des véhicules diesel, de rayonnement ionisant, a-t-il soutenu. Le spécialiste a relevé que les cancers professionnels les plus fréquents sont notamment le cancer du poumon, de la vessie, du larynx et de la peau. La prévalence des cancers professionnels est plus faible chez les femmes, car elles ont souvent des métiers qui les exposent moins à des facteurs cancérigènes a-t-il observé.

Les participants à cette rencontre ont insisté sur l'importance de la prévention par des diagnostics et des dépistages réguliers, et de la mise en place de systèmes de protection individuelle et/ou collective selon le métier exercé, afin de prévenir et réduire la prévalence des cancers professionnels.

MÉDÉA : 2 personnes décédées suite à une collision frontale à Boughezoul

Deux personnes ont trouvé la mort dans une collision entre un véhicule touristique et deux camions, survenue mardi dans la commune de Boughezoul, à 88 km au sud de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les deux victimes se trouvaient à bord d'un camion de transport de carburant qui a pris feu lors de ce choc frontal, qui s'est produit, tôt le matin, sur un tronçon de la route nationale N40, reliant la commune de Boughezoul à Celle de Chahbounia, selon la même source.

Le corps carbonisé de l'une des victimes de cet accident est en cours d'identification, a indiqué la même source, signalant que plusieurs éléments de la Protection civile ont été mobilisés pour éteindre les flammes provoquées par la collision et extraire le corps de la deuxième victime. Une troisième personne a été grièvement blessée et transférée d'urgence vers l'hôpital de Ksar-el-Boukhari, a-t-on ajouté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 42 morts et plus de 1.900 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes ont trouvé la mort et 1.988 autres ont été blessées dans 1.514 accidents de la circulation survenus durant la période du 25 juin au 1er juillet 2017 à travers le territoire national, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bejaia avec 6 personnes décédées et 99 autres blessées dans 63 accidents, précise la même source.

Les unités de la Protection civile sont intervenues, d'autre part, pour éteindre 4.650 incendies urbains, industriels et autres.

ORAN : Une jeune fille de 19 ans meurt électrocutée dans la piscine familiale à Aïn El-Turck

Une jeune fille de 19 ans est morte par électrocution dans la piscine de la maison familiale lundi soir à Aïn El-Turck, a-t-on appris mardi des services de la protection civile de la wilaya d'Oran. Le drame s'est produit, aux environs de 21h30, lorsqu'un câble électrique est tombé dans l'eau de la piscine, provoquant l'électrocution de la jeune fille, a-t-on indiqué. Les services de la protection civile, de la sûreté et de la Sonelgaz se sont déplacés sur les lieux. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet incident.

APS

ALGER

Coupure temporaire de l'alimentation en gaz dans des quartiers de Bir Mourad Raïs

Des travaux de terrassement menés par un promoteur immobilier privé ont provoqué, mardi soir, l'arrachement d'une conduite de gaz à Bir Mourad Raïs (Alger), engendrant une coupure temporaire de l'alimentation en gaz dans certains quartiers de cette commune, a indiqué la Société de distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA-Belouizdad).

Survenu mardi vers 23h40, cet incident, qui s'est produit sur la conduite de

gaz à cause d'une mauvaise manoeuvre d'un engin mécanique, et ce, à proximité de la mosquée Taïba (Bir Mourad Raïs), a nécessité la coupure de l'alimentation en gaz, mercredi vers 00h15, effectuée par les équipes d'intervention de la SDA-Belouizdad qui ont été dépêchés sur les lieux de l'incident pour isoler le danger et entamer les travaux de rétablissement de la conduite, a indiqué à l'APS la chargée de communication de cette fi-

liale de Sonelgaz, Amel Alioua. Cette coupure de l'alimentation en gaz a touché particulièrement les quartiers jouxtant le chemin de l'université de Droit située à Saïd Hamdine ainsi que les abonnés résidant à proximité.

Les travaux de rétablissement de la conduite de gaz endommagée sont en cours, précise la même source qui affirme également que les agents de Sonelgaz devront faire du porte-à-porte pour

s'assurer du retour à la normale de l'alimentation en gaz, au cours de la journée du mercredi, chez les abonnés touchés.

Par ailleurs, la SDA-Belouizdad déplore, encore une fois, les récurrents cas d'agression d'ouvrages d'électricité et de gaz provoqués souvent par les travaux menés par des entrepreneurs, qui engendrent non seulement des coupures aux clients mais aussi des pertes pour cette société.

PROTECTION CIVILE

22357 appels en une semaine



Durant la période du 25 juin au 01 juillet 2017, Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 22357 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses ... etc.

Concernant les secours à personnes 10373 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1256 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 8790 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2784 Interventions ont été effectuées suite à 1514 acci-

dents de la circulation ayant causé le décès à 42 personnes et les blessures à 1988 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bejaia avec 06 personnes décédées et 99 autres blessés pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 63 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 3592 interventions pour procéder à l'extinction de 4550 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 4114 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4650 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

PSORIASIS : Des conséquences visibles et psychologiques importantes

► Conférence-débat animée par le Dr Sekhara samedi au forum de DKNews

Le psoriasis est une maladie chronique de la peau qui provoque l'apparition de plaques rouges squameuses et de lésions inflammatoires, notamment sur le cuir chevelu, les mains, le dos ou les coudes. Une conférence-débat aura lieu sur cette pathologie le Samedi 8 juillet à partir de 10h au forum du journal DK News qui sera animée par le Dr Sekhara présidente de l'association des malades atteints de psoriasis.

VIETNAM

Mobylettes et motos interdites à Hanoï d'ici 2030



Les autorités vietnamiennes ont annoncé mardi leur volonté d'interdire les mobylettes et motos d'ici à 2030 à Hanoï pour lutter contre la pollution. Hanoï est connu pour ses légions de mobylettes pétaradant aux feux rouges.

La mobylette fait office de voiture familiale dans une ville où les transports en commun sont peu développés.

Sur sept millions d'habitants à Hanoï, sont comptabilisées cinq millions de mobylettes ou motos, contre seulement 500.000 voitures en circulation. Les ventes de deux roues augmentent à un

rythme «alarmant», s'est inquiétée mardi la municipalité de Hanoï sur son site internet, pour justifier le projet d'interdiction. «Les bouchons et la pollution atmosphérique vont devenir un vrai problème si des mesures ne sont pas prises immédiatement», explique la municipalité de la capitale.

D'ici à 2030, la municipalité promet de développer les transports publics, notamment le réseau de bus, qui ne couvre pour l'heure que 12% des déplacements à Hanoï. La municipalité voudrait faire monter ce taux à 50%.

CHINE

Explosion d'un gazoduc: cinq morts et 89 blessés dans le nord-est du pays



L'explosion d'un gazoduc survenue mardi dans la ville de Songyuan, dans le nord-est de la Chine, a fait cinq morts et 89 blessés, a annoncé mercredi le gouvernement local.

L'accident s'est

produit mardi vers 14h45 (heure locale), alors que des ouvriers réparaient une fuite. L'explosion a affecté des patients et membres du personnel dans un hôpital à proximité. Selon un bilan établi

mercredi à 6h00, cinq personnes ont été tuées, et 89 autres blessées, dont 14 grièvement.

Les opérations de secours se poursuivent, et la cause de l'accident fait l'objet d'une enquête.

AUTRICHE

Des milliers de poules bloquent une autoroute autrichienne



Des milliers de poules d'élevage ont bloqué une autoroute autrichienne mardi après que le camion les transportant eut perdu son chargement. Les services de secours ont eu fort à faire pour battre le rappel de la volaille qui s'est égaillée sur plus de cent mètres à la ronde, selon la police. De nombreux animaux sont également morts dans la chute du charge-

ment qui transportait environ 7.000 gallinacées dans des caisses. L'intervention sur l'autoroute reliant Vienne à Linz (nord) a entraîné la fermeture temporaire de cet axe à une heure de grande affluence, provoquant un bouchon de quatorze kilomètres qui s'était résorbé en fin de matinée, plusieurs heures après l'incident.

APS

ANTARCTIQUE

Un iceberg géant de 6.600 km² sur le point de se détacher

Un iceberg géant de 6.600 km², l'un des plus gros jamais vus, n'est plus relié au continent Antarctique que sur cinq kilomètres, a indiqué hier l'Agence spatiale européenne (ESA) qui surveille l'évolution de ce bloc de glace sur le point de se détacher.



La crevasse qui fissure un énorme pan de glace attaché à l'ouest de l'Antarctique «mesure maintenant environ 200 km de long, ne laissant que 5 km entre la fin de la fissure et l'océan», précise l'ESA dans un communiqué.

«Nous avons établi la hauteur de la glace au-dessus de l'océan et calculé que l'iceberg final aura une épaisseur d'environ 190 mètres et contiendra quelque 1.155 kilomètres cubes de glace», a déclaré Noël Gourmelin, de l'Université d'Edimbourg, cité dans le communiqué.

«Nous avons aussi estimé que la profondeur sous le niveau de la mer pourrait atteindre 210 mètres», a-t-il ajouté.

Des icebergs se détachent en permanence de l'Antarctique mais celui-ci, d'une surface de 6.600 km², est particulièrement gros et doit être surveillé car il pourrait être dangereux pour la circulation maritime, souligne l'ESA.

L'iceberg fait partie d'une gigantesque barrière de glace, baptisée «Larsen C», qui retient des glaciers capables, eux, de faire gagner 10 cm aux mers du monde s'ils finis-

saient par se trouver à terme exposés à l'océan Antarctique, selon les chercheurs.

Au final, Larsen C pourrait suivre l'exemple de Larsen B, une autre barrière de glace qui s'était désintégrée de façon spectaculaire en 2002 au terme du même processus. Une 3e plateforme glaciaire, Larsen A, avait, elle, disparu en 1995.

La formation des icebergs est un processus naturel, que le réchauffement de l'air comme des océans contribue cependant à accélérer, soulignent les scientifiques.

BIRMANIE:

Un Rohingya lynché par une foule

Un membre de la minorité rohingya a été lynché et six autres blessés par une foule en Birmanie, pays en proie à des violences interreligieuses, a annoncé la police mercredi. L'incident s'est produit mardi alors que sept Rohingyas étaient sous escorte policière pour se rendre du camp où ils vivent vers la capitale régionale de l'Etat Rakhine (ouest).

Plus de 100.000 personnes, essentiellement des Rohingyas, vivent dans ces camps de déplacés de l'Etat Rakhine depuis le début des violences ayant fait plusieurs centaines de morts en 2012. Les Rohingyas, considérés comme une des minorités les plus



persécutées au monde par l'ONU, ne peuvent sortir de ces camps qu'au compte-gouttes et sur présentation d'autorisations. «Un musulman a été tué et les six autres blessés. Deux sont toujours hospitalisés», a précisé un policier cité par l'AFP.

Les violences ont été déclenchées par une discussion animée sur le port de Sittwe entre ce groupe de Rohingyas et un entrepreneur local, au sujet d'un bateau qu'ils souhaitaient acheter.

«Sur la jetée du port, une dispute a éclaté»,

écrit le journal officiel Global New Light of Myanmar et «une pierre a été lancée, qui s'est révélée fatale». Le journal ne précise pas que les victimes sont des Rohingyas musulmans, le sujet étant tabou en Birmanie. Le gouvernement birman, au premier rang duquel l'ex-opposant Aung San Suu Kyi, rejette les accusations de l'ONU de possibles «crimes contre l'humanité» commis depuis fin 2016 contre les Rohingyas.

Traités comme des étrangers en Birmanie, ils y restent apatrides, privés de tout droit, même si certains vivent dans le pays depuis des générations.

ORDINATEURS EN VOL:

Levée de l'interdiction pour Turkish Airlines

L'interdiction de transporter des ordinateurs portables et tablettes en cabine pour les vols à destination des Etats-Unis a été levée mercredi pour les avions de Turkish Airlines, ont déclaré la compagnie et les médias turcs. Turkish Airlines a, dans un tweet tard mardi, invité les passagers à embarquer à bord de ses vols à destination des Etats-Unis, et à «apprécier leurs propres appareils électroniques».

Selon l'agence de presse turque Dogan, des passagers en partance pour New York ont découvert qu'ils pouvaient embarquer avec leurs appareils électroniques. Les Etats-Unis ont décidé en mars d'interdire ordinateurs portables et tablettes en cabine sur les vols de neuf compagnies aériennes en

provenance de dix aéroports internationaux de pays arabes et de Turquie, pour des raisons de sécurité.

Cette interdiction a été levée pour Turkish Airlines à l'issue d'une visite d'inspection effectuée par des équipes américaines et britanniques pour vérifier la conformité avec les normes internationales des mesures de sécurité à l'aéroport Atatürk d'Istanbul, le seul en Turquie à desservir directement les Etats-Unis, selon l'agence Dogan. Ces mesures de sécurité ont été renforcées avec la mise en service de tomographes et de puissants scanners aux rayons-x pour la détection d'explosifs, avait expliqué mardi le ministre turc des Transports, Ahmet Arslan, cité par l'agence de presse Anadolu.

L'administration américaine avait annoncé dimanche avoir autorisé à nouveau les ordinateurs portables sur les vols de la compagnie aérienne des Emirats arabes unis «Etihad» à destination des Etats-Unis, premier transporteur à bénéficier d'une telle mesure depuis la mise en place de l'interdiction. Les huit pays dont les compagnies et les aéroports étaient concernés par l'interdiction américaine sont la Turquie, la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Maroc.

Dans la foulée, le Royaume-Uni avait annoncé une interdiction quasi-similaire affectant la Turquie et cinq pays arabes - Liban, Jordanie, Egypte, Tunisie et Arabie saoudite.

FRANCE

La France compterait 74 millions d'habitants en 2050



La France compterait 74 millions d'habitants en 2050, soit 8,2 millions de plus qu'en 2013, a indiqué l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans sa dernière étude.

À l'horizon 2050, la population de chaque région française augmenterait hormis en Guadeloupe et en Martinique. En métropole, la croissance démographique demeurerait plus prononcée à l'Ouest et au Sud, a précisé l'Insee, indiquant que la population vieillirait dans toutes les régions.

Le rapport entre populations âgées et jeune augmenterait fortement, notamment en Martinique et en Guadeloupe, mais aussi en Corse et, dans une moindre mesure, en Bretagne et en Normandie. Ce vieillissement général peut être accentué, dans certaines régions, par la baisse des effectifs de jeunes et d'âge actif, a-t-elle expliqué.

L'étude indique également que d'ici à 2050, toutes les régions de France seront concernées par la réduction de la contribution du solde naturel à la croissance de la population, en raison de la forte hausse des décès dans les années à venir, avec l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1945 et 1975.

Les décès deviendraient même supérieurs aux naissances pour la plupart des régions, atténuant ainsi la croissance démographique, a-t-elle ajouté.

Au 1er janvier 2050, la France compterait plus de 20 millions de personnes de 65 ans ou plus, soit 8,6 millions de plus qu'en 2013. Cette population sénior, selon l'étude, augmenterait nettement plus que l'ensemble de la population : + 1,5 % en moyenne par an entre 2013 et 2050, contre + 0,3 %. Ce qui donnera une proportion de séniors de 27,2 % en 2050, soit une hausse de 9,7 points par rapport à 2013.

La France compterait également 12,1 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus en 2050, soit 16,4 % de la population, contre 9,0 % en 2013 et le nombre de personnes de 20 à 64 ans, soit l'essentiel de la population en âge d'être active, baisserait de 588 000 personnes entre 2013 et 2050. Ces dernières représenteraient seulement la moitié de la population, soit une diminution de 7,3 points par rapport à 2013.

Les moins de 20 ans représenteraient alors 22,3 % de la population, soit 2,3 points de moins qu'en 2013. Une baisse qui concerne toutes les régions.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION À MADAGASCAR : «Beaucoup d'efforts restent à faire»

«Beaucoup d'efforts restent à faire» à Madagascar en matière de corruption, a révélé le Bureau indépendant anti-corruption de Madagascar (Bianco) dans son rapport sur l'année 2016 publié mardi. Selon le directeur du Bianco, Jean-Louis Andriamifidy, «l'implication et la synergie des acteurs sont des défis à surmonter». «Des conventions signées par certains départements ministériels pour la mise en œuvre de plans d'action de lutte contre la corruption dans leurs secteurs, n'ont pas été suivies d'actes, alors que la prévalence de la corruption à leur niveau reste très décrite par la population», a indiqué le bureau.

En 2016, Madagascar a reculé de 2 points sur l'Indice de perception de la corruption (IPC), passant de 28/100 en 2015 à 26/100, avec une chute de 22 places dans le classement mondial publié par Transparency International, se plaçant à la 123e place sur les 168 pays évalués en 2015 et à la 145e place sur les 175 pays évalués en 2016. Une baisse constatée malgré l'enrichissement de l'arsenal juridique. Selon le rapport, «beaucoup regrette le retard pris dans l'application effective des textes et dans la mise en œuvre des actions prévues, retards malheureusement compris comme une absence de volonté po-

litique». «Un autre point de défaillance dans la mise en œuvre de la lutte contre la corruption concerne la baisse enregistrée sur les déclarations de patrimoine pour l'année 2016, et qui concernait surtout les assujettis relevant de la haute cour constitutionnelle», a révélé le Bianco. Dans son rapport 2016, le bureau a appelé l'Etat malgache à montrer son leadership et sa ténacité dans ce programme, pour que les mesures adoptées soient appliquées, et pour qu'elles produisent leurs effets.

«La moindre inaction, le moindre immobilisme est mis au crédit de l'absence de volonté de l'Etat», a conclu mardi le bureau malgache anti-corruption dans son rapport, en regrettant que «la synergie qui aurait dû être plus forte entre le bureau et la Chaîne pénale anti-corruption (CPAC) n'ait pu faire ses preuves durant l'année 2016», a également divulgué le rapport.

En août 2016, Madagascar a adopté une loi sur le Pôle anti-corruption (PAC), une étape de la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la corruption (SNLCC), une priorité pour laquelle le chef d'Etat malgache, Hery Rajaonarimampianina, s'est engagé en septembre 2015.

BELGIQUE-MAROCC Des élus belges apportent leur soutien au mouvement de contestation populaire qui secoue le Rif marocain

Des élus socialistes belges ont apporté leur soutien au mouvement de contestation populaire qui secoue depuis plus de 7 mois la région du Rif au nord du Maroc, exhortant les autorités marocaines à libérer «les prisonniers politiques».

Dans une tribune publiée sur le quotidien belge «Le soir», la députée européenne Marie Arena, le député de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jamal Ikabzan, l'échevin à Evere, Fatima Saidi et la députée du Parlement bruxellois, Simone Susskind, ont jugé «normal» que des citoyens affichent la volonté de se soigner, de travailler, de s'éduquer et de s'exprimer librement.

Dans cette tribune intitulée «Al Hocéma: mais finalement que demandent-ils», les élus belges ont assuré que les manifestants à Al Hocéma «demandent des droits auxquels chaque citoyen peut prétendre», à savoir les droits civiques, la lutte contre l'impunité et la corruption, la libération de tous les prisonniers politiques, ainsi que la fin de la torture et des violences policières.

Leurs revendications, ont-ils poursuivi, portent sur une meilleure prise en considération des besoins des provinces «isolées» telle celle d'Al Hocéma dans les politiques sociales, d'éducation, culturelles, médicales et économiques.

Selon ces élus belges, la mort en octobre 2016 de Mohcin Fikri, un jeune vendeur de poisson broyé dans une benne à ordures «mis le feu» dans la province d'Al-Hocéma. «Sa mort réveillait les injustices sociales et politiques vécues dans cette région depuis plus de 60 ans», ont-ils soutenu.

En effet, depuis plus de 7 mois, la contestation s'organise pacifiquement autour du mouvement baptisé «Hirak» et de son leader Nasser Zefzafi arrêté fin mai.

«S'en sont suivies des centaines d'arrestations, des jugements assortis de peines lourdes et une concentration policière et militaire sans précédent dans la région constituant souvent une entrave à la liberté d'expression et de rassemblement», ont-ils ajouté.

La crise d'Al Hocéma demande davantage d'efforts, ont-ils encore estimé, soulignant la nécessité de mettre cette question à l'ordre du jour de tous les débats régissant les accords liant la Belgique et le Maroc afin d'utiliser tous les leviers qui permettent de rencontrer les objectifs du développement décentralisés. Ils ont rappelé, à ce titre, que tous ces accords sont «basés sur le développement économique et social de la région dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité dans le respect des principes fondamentaux des droits humains». Appelant les autorités marocaines à libérer les prisonniers politiques, les élus belges ont estimé que ce «geste symbolique» sera une première étape qui devrait permettre de s'asseoir autour de la table, de renouer le dialogue et de s'attaquer en profondeur aux problèmes qui minent cette région.

«Il en va de la stabilité d'une région, d'un pays mais aussi et surtout du respect des droits de tout citoyen qui a besoin d'espoir pour vivre», ont-ils conclu.

APS

MALAISIE: La rage fait deux morts, une première depuis près de 20 ans



Deux enfants sont morts suite à l'apparition de la rage en Malaisie, une première depuis près de 20 ans dans ce pays d'Asie du Sud-Est confronté à une épidémie exceptionnelle de la maladie, ont indiqué les autorités locales.

Une fille de six ans et son frère de quatre ans sont morts mardi, après avoir contracté l'infection qui provient dans la plupart des cas d'une morsure de chien, dans une zone rurale sur la partie malaisienne de Bornéo, a indiqué un responsable du gouvernement de l'Etat de Sarawak.

«Le diagnostic a fait état d'une mort cérébrale et les parents ont été d'accord pour débrancher le système d'assistance respiratoire», a déclaré ce responsable, ajoutant qu'une troisième personne atteinte de la rage était dans un «état

critique». Les deux décès sont les premiers cas mortels de rage dans le pays depuis près de deux décennies, a déclaré le directeur général des services de santé, Noor Hisham Abdullah.

Cinq villages dans le district Serian de l'Etat de Sarawak, qui a une frontière avec la partie indonésienne de Bornéo, sont touchés par l'épidémie.

Des tests ont été effectués sur plus de 6.000 personnes dans ce district, mais seulement trois cas de rage ont été confirmés jusqu'ici, selon les autorités locales, qui ont ordonné la vaccination de tous les chiens contre la maladie. La rage touche principalement la population pauvre et vulnérable, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais n'a fait que 12 décès humains en 2015.

UKRAINE

Les auteurs présumés de la destruction en 2014 du vol de la Malaysia Airlines seront jugés aux Pays-Bas

Les auteurs présumés de la destruction en 2014 du vol MH17 de la Malaysia Airlines en Ukraine, qui n'ont pas encore été arrêtés seront jugés aux Pays-Bas, ont annoncé les autorités néerlandaises mercredi. Les 298 passagers et membres d'équipage avaient tous péri lorsque le Boeing 777 qui reliait Amsterdam à Kuala Lumpur avait été abattu par un missile le 17 juillet 2014 dans l'est de l'Ukraine. L'équipe d'investigation conjointe (JIT) a conclu que l'appareil a

été touché par un missile et tiré depuis une zone de combat contrôlée par les rebelles séparatistes ukrainiens. Les enquêteurs ont identifié une centaine de personnes «ayant joué un rôle actif dans le drame», mais aucun suspect n'a encore été arrêté. Pour autant, la Belgique, l'Australie, la Malaisie, les Pays-Bas et l'Ukraine, qui participent à la JIT, ont décidé qu'ils seraient jugés par la justice néerlandaise. Les cinq pays «ont décidé que les sus-

pects devront être jugés aux Pays-Bas. Cette procédure aura pour base la coopération et l'assistance internationales en vigueur», a déclaré Bert Koenders, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, dans un communiqué. Il reconnaît toutefois que l'enquête est entravée par «enormément de désinformation et de tentatives de la discréditer».

Les victimes étaient originaires de 17 pays, mais la plupart d'entre elles venaient des Pays-Bas.

CHINE:

Les inondations provoquées par la pluie font 27 morts et 8 disparus au Hunan

Les inondations provoquées par la pluie ont fait 27 morts et 8 disparus dans la province du Hunan, dans le centre de la Chine, ont annoncé mardi les autorités locales. Un précédent bilan a fait état de 9 morts.

Les fortes pluies ont commencé le 22 juin, et les inondations qui ont suivi ont entraîné l'évacuation de plus de 1,2 million de personnes.

Plus de 38.000 habitations se sont effondrées et près de 880.000 hectares de céréales ont été endommagés. Les niveaux des eaux

du lac Dongting et de plusieurs rivières importantes ont tous dépassé les niveaux d'alerte. Environ 15.000 personnes ont été envoyées en première ligne pour lutter contre les inondations et plus de 160 millions de yuans (23,5 millions de dollars) ont été débloqués pour le secours aux sinistrés au Hunan.

La pluie devrait faiblir ces prochains jours dans la région, mais de fortes pluies sont prévues dans certaines autres régions, selon les prévisions météorologiques.

LA POLLUTION RÉDUIT L'ESPÉRANCE DE VIE

Vivre dans un environnement pollué réduit l'espérance de vie de 9 ans.

La pollution atmosphérique accrue réduit la durée de vie et coûte des milliards, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Ecological Indicators*. Une augmentation des particules de pollution dans l'air de 10 microgrammes par mètre cube réduit l'espérance de vie des individus de 9 à 11 ans. Et le coût économique estimé de celui-ci diffère énormément entre les États-Unis et l'UE en raison des calculs utilisés.

Aux États-Unis, l'analyse coûts-avantages de la réduction de la pollution atmosphérique est calculée en fonction du nombre de vies gagnées. Elle est estimée actuellement à 7,4 millions de dollars.

Mais en Europe, l'accent est mis sur l'évolution de l'espérance de vie: la plupart des victimes décédées à cause de la pollution atmosphérique ont entre 70 et 80 ans, de sorte que le nombre d'années de vie perdues est censé être seulement d'un ou deux. Cela

conduit à une estimation des coûts beaucoup plus faible.

Les chercheurs de l'Université d'Aarhus au Danemark ont mené une étude avec 100 000 personnes avec une répartition par âge qui correspond à la population actuelle, et des taux de mortalité estimés selon l'âge. Les résultats de leurs calculs ont révélé que l'âge moyen d'une victime de la pollution atmosphérique est de 78,9 ans, et que sa perte moyenne d'espérance de vie est de 9 à 11 ans, pour une augmentation annuelle de l'exposition à la pollution atmosphérique de 10 µg PM_{2.5}/m³.

« Cette étude nous rappelle qu'il faut d'une manière déterminée et cohérente considérer l'avantage économique de réduire la pollution atmosphérique afin d'encourager les pays à réduire leur utilisation des combustibles fossiles », affirme l'auteur de l'étude, le Professeur Mikael Skou Andersen, de l'Université d'Aarhus au Danemark.



LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE FAVORISE LE CANCER DU SEIN

Les particules fines issues de la pollution atmosphérique augmenteraient la densité mammaire et favoriseraient le cancer du sein.

La pollution aux particules fines augmente la densité mammaire chez les femmes, un facteur de risque établi du cancer du sein, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Breast Cancer Research*.

Les chercheurs de l'Université de Floride aux États-Unis ont mené une étude avec 280 000 femmes pour identifier l'influence de la pollution sur le cancer du sein. Ils ont constaté qu'un niveau élevé de particules fines issues de la



pollution de l'air peut augmenter la densité mammaire des seins, un facteur de risque bien établi du cancer du sein.

La densité mammaire est mesurée par mammographie et reflète la quantité des différents types de tissus du sein. Les seins à forte densité mammaire contiennent un pourcentage plus élevé de tissu conjonctif et glandulaire qui obscurcit la mammographie et rend difficile la détection des tumeurs. Les chercheurs ont observé que pour chaque unité d'augmentation de la concentration de particules fines (PM_{2.5}), les risques des femmes d'avoir des seins denses ont augmenté de

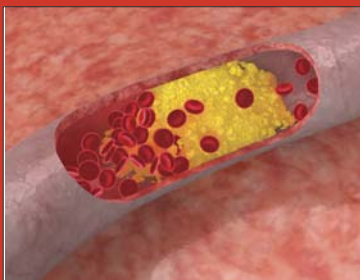
4%. À l'inverse, les femmes à plus faible densité mammaire, étaient 12% moins susceptibles d'avoir été exposées à des concentrations élevées de PM_{2.5}.

« Nos résultats suggèrent que la densité du sein pourrait, en partie, être expliquée par la pollution atmosphérique dans les zones urbaines et rurales. Comme la densité mammaire est un facteur de risque de cancer du sein, de futures études sont nécessaires pour confirmer ce lien. S'il est établi, cela pourrait avoir des implications pour la prévention des risques », explique Dr Lusine Yaghjian, auteure principale de l'étude.

La pollution diminue le taux de bon cholestérol

Les personnes qui vivent dans des zones de forte pollution atmosphérique ont un taux de HDL (le "bon" cholestérol) moins élevé. Le cholestérol HDL est souvent désigné comme "bon" cholestérol. En effet, il aide à éliminer les lipoprotéines de basse densité (LDL), ou "mauvais" cholestérol, des artères. On considère que le taux de cholestérol HDL doit être supérieur à 0,35 g/L pour protéger des maladies cardiovasculaires. Or, une nouvelle étude de l'université de Seattle (États-Unis) indique que les personnes qui vivent dans des zones où la pollu-

tion atmosphérique est importante, ont un taux de "bon" cholestérol moins important que la normale. Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les données de 6654 adultes participant à une étude multi-ethnique sur l'athérosclérose (la perte d'élasticité des artères due à une accumulation de mauvais cholestérol). L'exposition à la pollution de l'air des participants a été analysée ainsi que leur niveau global de HDL. Au bout d'une année de suivi, les chercheurs ont constaté que les personnes ayant une exposi-



tion plus élevée au dioxyde de carbone (des particules principalement émises par les véhicules à moteur) avaient un taux significativement plus faible de cholestérol HDL, par rapport à celles qui avaient une exposition plus faible. Une constatation plus flagrante chez les femmes. Bien que des recherches supplémentaires soient nécessaires pour mieux comprendre la façon dont la pollution de l'air affecte la santé du cœur, les chercheurs estiment qu'ils ne faut pas négliger ce risque en matière de santé cardiovasculaire.

Les hommes mariés prendraient du poids

Y aurait-il un lien entre bague au doigt et kilos en trop ? C'est ce que démontre une étude britannique.

Les recherches sur le sujet ne manquent pas : après avoir dit « oui » à leur partenaire, les hommes seraient sujets à l'embonpoint. Une fois n'est pas coutume, une nouvelle étude menée par l'University of Bath School of Management (Grande-Bretagne) et publiée dans la revue Social Science and Medicine confirme ce phénomène.

Pour en arriver à une telle conclusion, 8729 couples ont été observés par les chercheurs britanniques entre 1999 et 2013. Tous les deux ans, ils devaient fournir des informations sur leur situation matrimoniale et familiale ainsi que sur leur indice de masse corporelle (IMC). Les résultats ont démontré que les hommes mariés avaient un IMC plus élevé que ceux qui n'avaient pas la bague au doigt : ils pesaient en moyenne 1,4 kg de plus que ces derniers.

L'étude ne s'est pas arrêtée là puisqu'elle révèle que le mariage n'est pas le seul facteur pouvant influencer une prise de poids : les kilos grossiraient également durant les années suivant la naissance de leurs enfants. En revanche, ils perdraient quelques kilos avant et après un divorce. Les femmes, quant à elles, seraient moins concernées par ce phénomène et garderaient un poids plus ou moins constant à la suite d'un mariage, d'une naissance ou d'un divorce. Des données utiles, selon Joanna Syda, auteure de l'étude, puisqu'elles permettent de comprendre « quels facteurs sociaux peuvent influencer sur le gain de poids (...) afin de prendre des décisions éclairées sur la santé et le bien-être », explique-t-elle.

BRUNO MONTEAU

L'amande... l'expert satiété

En voilà un fruit sec qui en a sous la coquille ! Oui, mais quoi exactement ? On fait le point sur les bienfaits nutri de cet oléagineux hyper en vogue.

L'un des atouts de l'amande, c'est bien sûr sa richesse en protéines végétales. « Une portion de 30 g d'amandes (soit une vingtaine) contient environ 6 g de protéines, explique Maïa Baudelaire, nutritionniste et fondatrice d'une méthode de coaching minceur. Au sein d'une alimentation équilibrée, l'amande en fait donc un bon complément. » Nécessaires pour la croissance et l'entretien des muscles, les amandes sont aussi rassasiantes. Tous comme les autres oléagineux type noisettes ou noix, voilà donc un très bon choix de snack healthy.

DU GRAS... MAIS DU BON !

Autre point fort de l'amande : sa richesse en bons acides gras. « Une poignée apporte 9 g d'acides gras mono-insaturés, les oméga-9, qui protègent notamment des maladies cardiovasculaires », explique la spécialiste. Elle contient en outre très peu de graisses saturées. Mais qui dit riche en matière grasse dit aussi caloriques... Le conseil de la coach : « limitez-vous à une poignée par jour, 2 si vous êtes sportif, et accompagnez-les d'un fruit facile à emporter type pomme... »

UNE ALLIÉE ANTICHOLÉSTÉROL

« Les fameux acides gras mono-insaturés de l'amande permettent aussi de réguler le taux de cholestérol, poursuit Maïa Baudelaire. Et elle contient de l'acide linoléique, un acide gras essentiel qui aide à maintenir un taux de cholestérol sanguin sain. » Enfin, elle est pleine de fibres et recèle de précieux stéréols végétaux, ou phytostérols, des composés qui aident à retrouver un taux de cholestérol normal. Une vraie arme en la matière !

UNE EXCELLENTE SOURCE DE VITAMINES ET MINÉRAUX

L'amande est enfin une mine de divers nutriments, parfaits pour compléter son alimentation au quotidien. « Une portion d'amandes contient 65 % des AJR (apports journaliers recommandés) en vitamine E antioxydante, qui aide à combattre l'oxydation des cellules et à garder une peau jeune. On y trouve également plus de 20 % des AJR en magnésium, qui régule l'activité nerveuse et musculaire, en calcium, essentiel au maintien de la santé des os et des dents, ainsi qu'en phosphore, qui régule le métabolisme énergétique », termine Maïa Baudelaire. L'amande contient également des quantités intéressantes de fer, utile pour l'oxy-

Manger 10 amandes nature par jour aiderait à garder la ligne et avoir une alimentation bonne pour la santé.

Une petite poignée d'amandes nature consommée quotidiennement aiderait à garder un poids de forme, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nutrition Research. Ces oléagineux permettraient aux adultes comme aux enfants de ne pas craquer pour des en-cas mauvais pour notre santé et notre ligne.

Les amandes ont déjà une excellente réputation chez les nutritionnistes et les professionnels de santé. Souvent conseillées en en-cas, elles sont réputées pour protéger notre santé cardio-vasculaire et agir sur notre cholestérol sanguin. Grâce à leur richesse en potassium, elles protègent de l'hypertension et leur vitamine E leur apporte des propriétés antioxydantes qui aident à protéger les cellules contre le vieillissement. Si on rappelle

souvent que les amandes sont relativement énergétiques car composées à 80 % de lipides, cette nouvelle étude met en avant le fait que consommer 10 amandes par jour permettrait de garder la ligne chez les adultes et les enfants.

Les chercheurs de l'université de Floride (États-Unis) ont analysé la qualité de l'alimentation de 28 familles à qui les scientifiques ont imposé pendant 3 semaines de manger 10 amandes par jour pour les parents et 5 pour les

enfants (ou l'équivalent en beurre d'amande). Pour établir les effets sur la santé de la consommation de ces oléagineux, ils ont mesuré l'Healthy Eating Index de chaque participant avant et après l'étude. Ce test indique la qualité de l'alimentation. L'index 51 est le reflet d'une alimentation mauvaise pour la santé. Un résultat compris entre 51 et 80 doit pouvoir s'améliorer. Avec un score de 80, l'alimentation est considérée comme saine et bonne pour la ligne.



généation des cellules ; de potassium, bon pour la régulation de la pression artérielle ; de vitamine B2 qui favorise la création des globules rouges et de vitamine B3, qui aide à combattre la fatigue. Autant de bonnes raisons de la croquer !

SOUS QUELLE FORME ON LA TROUVE ?

Fraîche

Quand c'est la saison (en mai-juin). On brise la coque revêtue de son duvet vert clair et on la déguste émondée (c'est-à-dire débarrassée de sa fine peau) ou non.

Sèche

On la préfère non grillée et non salée, pour préserver au maximum ses nutriments.

En purée

À choisir non sucrée et complète, pour bénéficier de tous ses bienfaits. Top sur les tartines, pour lier des soupes, un houmous ou un « dip » (sauce pour accompagner des crudités).

En poudre ou effilées

Incontournables pour la préparation des pâtisseries.

IDÉES POUR TOUS LES JOURS

Dans un muesli

Versez 40 g de flocons d'épeautre dans un

bol. Ajoutez 20 g d'amandes entières (non grillées et non salées) et quelques baies de goji, arrosez de lait d'amande, dégustez aussitôt.

Muesli "maison" allégé

Dans une salade

Déposez une poignée de pousses d'épinards dans une assiette. Ajoutez un peu de fenouil finement émincé, du thon émietté et quelques amandes grossièrement hachées. Assaisonnez d'un filet d'huile d'olive et de vinaigre balsamique, salez et poivrez.

Dans une glace

La veille, congélez 4 bananes en rondelles dans un sac alimentaire. Le lendemain, mixez avec 2 c. à s. de purée d'amandes. Servez aussitôt.

RECETTES EXPRESS

Du lait d'amande maison

Portez 60 cl d'eau minérale à ébullition dans une casserole. Retirez du feu, ajoutez 200 g d'amandes.

Mixez finement puis laissez infuser 15 min et filtrez.

Un crumble aux abricots

Mélangez 90 g de poudre d'amande avec 70 g de beurre et 50 g de sucre glace. Déposez 8 abricots coupés en deux dans un plat à gratin. Émiettez le mélange amande-beurre-sucre par-dessus.

Enfournez le crumble 20 min environ à 180 °C (th. 6).

KENYA: Un commissariat attaqué par des éléments présumés «shebab»

Un commissariat a été attaqué mercredi soir dans la région côtière de Lamu, dans le nord du Kenya par des éléments présumés «shebab» qui ont également détruit des tours de télécommunications, selon les médias.

Les Shebab ont attaqué un village dans la région et détruit les infrastructures de télécommunications, perturbant ainsi les communications de la région, a fait savoir le commissaire du comté de Lamu, Joseph Kanyiri.

Selon certaines informations, les shebab ont attaqué un camp de l'unité de déploiement rapide. Les services de sécurité se sont opposés aux attaquants, menant à un échange de tirs, selon le commandant de la police régionale côtière, Philip Tuimur.

«Des combats sont en cours et nous attendons davantage d'informations», a-t-il indiqué.

Selon des habitants de la région, l'incident a commencé dans la nuit. Les agents de sécurité, y compris ceux des Forces de défense kenyanes (KDF), se sont rendus immédiatement sur les lieux.

CENTRAFRIQUE HRW recense plus de 560 meurtres de civils par des groupes armés

Plus de 560 meurtres de civils au cours d'attaques ont été commis par les groupes armés en Centrafrique entre 2014 et 2017, a révélé mercredi un rapport de l'ONG internationale Human Rights Watch (HRW).

«Les meurtres de civils, les agressions sexuelles et la destruction de villages ont été au cœur des tactiques de combat des forces de la Séléka et anti-balaka», dénonce le rapport, qui documente les «crimes de guerre et les crimes contre l'humanité» commis par l'ex-coalition rebelle de la Séléka et les milices anti-balaka.

Ce rapport, qui a été présenté à l'ouverture de la Cour Pénale Spéciale (CPS) à Bangui, et qui «vise à promouvoir le devoir de rendre des comptes là où le meurtre sans conséquence a été la norme», décrit - témoignages à l'appui - les meurtres commis entre la fin de l'année 2014 et avril 2017 dans les régions centrales de la Centrafrique.

Au total, 566 meurtres de civils au cours d'attaques et 144 dans la brousse sont documentées dans le rapport de l'ONG.

Mais «ces chiffres sont susceptibles de ne représenter qu'une fraction des totaux au cours de cette période, car il n'existe aucun bilan exhaustif des décès et des destructions», souligne le texte, qui ajoute que «pas un seul combattant ni un commandant n'a été détenu, arrêté ou autrement tenu de rendre des comptes».

En mai, l'ONU avait publié un rapport recensant douze ans de crimes parmi «les plus abominables» commis en Centrafrique entre 2003 et 2015.

Les témoignages avancés dans le rapport de HRW, ainsi que ceux du rapport de l'ONU, «sont soumis à la compétence de la Cour Pénale Spéciale (CPS)», qui doit instruire et juger les multiples crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003. Son procureur a prêté serment à Bangui le 30 juin.

LIBYE: 5 morts et 25 blessés dans l'explosion d'une roquette sur une plage à Tripoli

Une roquette tirée par des inconnus s'est abattue mardi sur une plage à Tripoli, tuant cinq personnes, dont au moins un enfant, selon un bilan du ministère libyen de la Santé.

Au moins 25 autres personnes ont été blessées dans l'explosion qui s'était produite sur la plage, en face de l'aéroport de Meitiga, dans l'est de la capitale libyenne, a ajouté le ministère dans un communiqué.

Selon une source du ministère de l'Intérieur, des affrontements ont opposés mardi les services de sécurité à un groupe «hors la loi», dans le périmètre de l'aéroport.

Cette source qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat a indiqué à l'AFP toutefois qu'elle ignorait si cette attaque contre les



civils était préméditée ou s'était produite par erreur.

La capitale libyenne est sous la coupe de dizaines de milices et en proie à une insécurité chronique depuis que le régime de Mouammar Kadhafi a été renversé en 2011.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC La députée européenne Lidia Senra demande la libération de tous les prisonniers sahraouis incarcérés au Maroc

La députée européenne de Galice (Espagne) du groupe confédéral de la Gauche unie européenne a demandé la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus injustement et illégalement par le Maroc et notamment ceux du groupe de Gdeim Izik.



Participant à un événement organisé conjointement à Lugo par une association sahraouie et une autre espagnole pour appeler à la libération des prisonniers du groupe Gdeim Izik et revendiquer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et son droit de disposer de ses ressources naturelles, Lidia Senra a souligné l'importance d'organiser de tels événements pour faire avancer la cause sahraouie d'une part et exiger la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons Marocaines et notamment ceux du camp de Gdeim Izik qui vont être rejugés à Rabat d'autre part.

Elle a également indiqué qu'elle va arranger son emploi du temps pour pouvoir assister à titre d'observateur au nouveau procès programmé ce mois de juillet après avoir été suspendu, cinq fois pour évi-

ter la présence des observateurs internationaux.

Par ailleurs, Lidia Senra a affirmé que dans ce conflit «les intérêts de l'UE, des multinationales et des élites dirigeantes empêchent la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara», avant de dénoncer «l'exploitation par le Maroc des ressources naturelles sahraouies», précisant en outre que «l'Europe ne fait rien pour respecter l'arrêt de la cour de justice de l'UE de décembre 2016 qui stipule que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc et par conséquent l'accord commercial entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable au territoire sahraoui». De son côté, Hernandez Elvira, conseiller du

groupe précité au parlement européen a également indiqué que le nouveau procès du groupe de Gdeim Izik constitue une nouvelle violation de la quatrième convention de Genève sur la défense et la protection des populations des territoires occupés ajoutant que les accords de Madrid de 1975 par lesquels l'Espagne a transféré le Sahara occidental au Maroc et ? la Mauritanie sont illégaux. La souveraineté sur les territoires non autonomes est non transférable et l'Espagne est dans l'obligation d'achever son processus de décolonisation au Sahara occidental, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Eugénia Castro, membre du mouvement espagnol de solidarité avec le Sahara occidental a rappelé «la lutte pacifique du peuple sahraoui pour son indépendance» et par conséquent a, t-elle poursuivi, «nous ne devons pas oublier les militants sahraouis des droits de l'homme et nous devons continuer à dénoncer la brutalité de la politique marocaine contre eux en plus de la torture reconnue également par le Comité onusien contre la torture».

Les trois intervenants ont appelé enfin l'UE et l'ONU à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, reconnu internationalement et à l'Espagne d'assumer sa responsabilité vis à vis du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique.

EGYPTE: 3 militaires tués par balle au sud du Caire

Deux officiers à la retraite et un soldat égyptiens ont été tués par balle à un péage d'autoroute au sud du Caire, a annoncé mercredi l'armée.

«Un terroriste a ouvert le feu à un péage d'autoroute», à une cinquantaine de km au sud du Caire, selon le communiqué de l'armée.

«Deux officiers à la retraite et un soldat ont été tués», selon la même source.



En Egypte, les militaires sont parfois chargés de la construction d'autoroutes mais aussi de la gestion

des péages. Les autorités égyptiennes luttent principalement contre les terroristes autoproclamés

«Etat islamique», mais ces derniers mois, un autre groupuscule, Hasam, a revendiqué des assassinats et attentats au Caire et dans le delta du Nil, notamment contre la police. Le 18 juin, un policier a été tué et quatre ont été blessés dans l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule sur une autoroute de la banlieue sud du Caire, une attaque également revendiquée par les terroristes de Hasam.

AFRIQUE Le rôle l'important joué par l'UA dans la recherche d'une solution à la question sahraouie salué

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a salué à Addis-Abeba, le rôle important joué par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis lors de leur 29e session, dans la recherche d'une solution au règlement de la question sahraouie.

Il y avait une tentative de certaines parties d'exclure ce dossier de l'UA. Au contraire, l'Afrique, dans ce sens, joué un rôle important dans la recherche d'une solution au règlement de la crise, a indiqué M. Messahel à la clôture du sommet de l'UA tenu les 3 et 4 juillet, lors duquel a été adoptée une résolution sur le Sahara occidental. La résolution africaine sur le Sahara occidental demande

notamment au président de la Commission de l'UA, en concertation avec le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, de prendre les mesures appropriées, y compris la revitalisation éventuelle du Comité des chefs d'Etat décidé en 1978, pour soutenir les efforts des Nations unies et d'encourager les parties, aujourd'hui présentes toutes les deux au sein de l'UA, pour coopérer loyalement en vue du succès du nouveau processus.

Nous considérons la décision (de l'UA) de résultats positifs, au même titre que les Nations unies qui jouent un rôle dans la résolution du conflit au Sahara occidental, a-t-il dit.

APS



GOLFE

Efforts internationaux pour résoudre la crise du Golfe dans l'attente de la réunion quadripartite au Caire

La crise diplomatique entre le Qatar et les quatre pays (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Bahreïn et Egypte) a atteint un stade complexe marqué par des efforts internationaux en vue de trouver les solutions idoines, dans l'attente des résultats de la réunion entre les pays du Golfe et l'Egypte mercredi au Caire, afin d'évaluer de la réponse qatarie aux exigences de ces pays, pour le rétablissement des relations diplomatiques.

L'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, Bahreïn et l'Egypte ont annoncé dans un communiqué commun publié mercredi qu'ils avaient reçu la réponse de Qatar, remise par le médiateur koweïti. «Les quatre pays ont reçu la réponse qatarie par le truchement du Koweït, avant la fin du délai supplémentaire accordé à la demande de sa majesté, Cheikh Sabah al-Ahmed al-Jabir al-Sabah, Emir de l'Etat frère du Koweït et donneront leur réponse au moment propice», indique-t-on dans un communiqué de l'Agence saoudienne SPA.

Le délai de dix jours, accordé au Qatar pour répondre aux demandes des quatre pays par le truchement du Koweït, avait expiré dimanche à minuit (heure saoudienne). Cependant, les quatre pays ont approuvé lundi la demande du médiateur koweïti de prolonger ce délai de 48 heures supplémentaires.

L'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Bahreïn et l'Egypte ont rompu le 5 juin dernier leurs relations diplomatiques avec l'Etat de Qatar et lui ont imposé des sanctions diplomatiques et économiques.

Le 22 juin dernier, ces pays ont présenté au Qatar une liste de demandes, contenant 13 conditions, à satisfaire dans un délai de dix jours, pour le rétablissement des relations.

Ces demandes incluent la limitation des relations avec l'Iran, la fermeture de la base militaire turque au Qatar et de la chaîne satellitaire Al-Jazeera, l'arrestation et la remise d'individus recherchés par ces pays se trouvant sur le sol qatari et la rupture de tout lien avec les organisations terroristes et idéologiques.

Concernant le terrorisme, la presse saoudienne s'est focalisée mercredi sur la réunion des ministres des affaires étrangères des pays soutenant la lutte contre le terrorisme (Egypte, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis et Bahreïn), prévue ce mercredi au Caire, visant à donner une réponse à Qatar, prévoyant le durcissement des sanctions contre ce pays.

Le quotidien «al yaum» a intitulé sa une «la réunion du Caire tranchera la question du Qatar». Dans son éditorial intitulé «les prochaines

démarches à prendre pour traiter avec le Qatar», le journal a écrit «Rien ne semble, dans le cadre de la crise en suspens entre le Qatar et les pays ayant imposé le blocus et d'autres pays du monde, à l'est comme à l'ouest, laisser entrevoir un dénouement... Doha poursuit ses manœuvres politiques et affirme que les exigences sont réductibles. Cependant, le rejet des demandes par le Qatar est irrationnel. Si Doha persiste dans cette attitude, cela ne peut être expliquée que par son passé lié au soutien du phénomène du terrorisme», a poursuivi le journal.

«Les prochaines étapes s'annoncent, sans nul doute, difficiles face à l'obstination du Qatar, notamment sur les plans économiques. Le boycott du Qatar a eu un impact évident sur la situation économique et la dépréciation du riyal qatari dont les transactions ont été arrêtées au niveau international. Les conséquences des démarches qui suivent le boycott devront être assumées par Doha», a indiqué la presse saoudienne.

Selon la même source, l'internationalisation de la crise ouvrira la voie à l'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), ce qui est inacceptable pour tous les pays du Golfe et les pays arabomusulmans.

Les quatre pays arabes avaient décidé lundi de prolonger l'ultimatum fixé au Qatar pour rendre sa réponse aux revendications contre la reprise des relations. Le ministre émirati des Affaires étrangères, Cheikh Abdullah Ben

Zayed, a affirmé que les pays adversaires devront attendre la réponse du Qatar qui sera remise à la médiation koweïtienne avant de décider des mesures à prendre, soulignant que toute réponse sera conforme au droit international.

S'agissant de la décision de boycotter le Qatar, le ministre émirati a déclaré mardi que «cette décision n'a pas été prise facilement, mais à l'issue de tentatives ayant duré des années pour convaincre le Qatar de mettre fin à son soutien au terrorisme et à l'incitation à la haine», estimant qu'il était «prématuré de parler des mesures à prendre par les quatre pays arabes avant de connaître la réponse qui sera annoncée par les frères koweïtiens».

«Au cas où le Qatar refuserait de satisfaire aux revendications, nous prendrions des mesures dans le cadre du droit international», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, a souligné que la «liste des revendications présentée au Qatar est non négociable et doit être satisfaite dans sa totalité».

Le Qatar avait remis lundi à la médiation koweïtienne sa réponse officielle aux revendications des adversaires qui avaient décidé, à la demande du Koweït, de prolonger de deux jours l'ultimatum fixé à Doha.

Contacts intenses pour calmer la situation et résoudre la crise

Des contacts intenses ont eu lieu au niveau international entre les dirigeants des pays concernés par la crise du Golfe et leurs homologues de pays étrangers visant à calmer la situation et rechercher des solutions à la crise.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Samah Choukri, a reçu une communication téléphonique de son homologue américain, Rex Tillerson, ayant porté sur l'évolution de la crise de relations avec le Qatar.

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, est arrivé mardi à Doha dans le cadre d'un périple dans la région du Golfe dans l'objectif de trouver une issue à la crise diplomatique des pays du Golfe.

M Sigmar Gabriel a entamé son périple par l'Arabie saoudite, puis les Emirats Arabes Unis et le Qatar avant de se rendre mercredi au Koweït.

Avant de quitter Berlin, le ministre allemand avait annoncé qu'il resterait neutre concernant la crise du Golfe. «Nous ne soutiendrons aucune partie, toutefois la crise du Golfe n'influe pas seulement sur les parties directement concernées par le conflit, mais également sur nos intérêts».

Par ailleurs, le conseil de l'organisation maritime internationale (OMI) tiendra mercredi une séance d'audition concernant le dossier technique du

Qatar lié aux «dépassements des Etats ayant imposé le blocus sur l'intégrité maritime du pays».

La séance débattera du dossier technique du Qatar concernant «la violation par les pays ayant imposé le blocus des conventions maritimes et internationales qui s'est répercuté sur la navigation maritime».

L'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Bahreïn avaient rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar le 5 juin dernier et lui ont imposé des sanctions pour «soutien au terrorisme et ingérence dans ses affaires internes». Le Qatar rejette fermement ces accusations et accuse ces pays de chercher à le mettre sous tutelle.

Le 22 juin, ces quatre pays ont remis, via le médiateur koweïtien, une liste de revendications comprenant treize conditions, dont une réduction de ses relations avec l'Iran, la fermeture de la chaîne Al-Jazeera ainsi que d'une base militaire turque sur son sol. Ils ont accordé à Doha dix jours pour satisfaire à ces demandes.

Lundi dernier, Doha a remis sa réponse à la liste de demandes présentée par l'alliance arabe qui a accordé 48 heures supplémentaires à Doha à la demande de l'Emir du Koweït.

Le Koweït joue le rôle de médiateur dans cette crise. Des appels régionaux et internationaux à l'apaisement et au dialogue sont lancés pour éviter toute escalade pouvant compliquer davantage la situation dans cette région.

FRANCE:

Hommage national à Simone Veil, combattante pour la justice et la dignité humaine



Un hommage national a été rendu mercredi au Panthéon dans la Cour d'honneur des Invalides (Paris) à Simone Veil, une femme qui a consacré sa vie à la justice et à la dignité humaine.

Porté par des Gardes républicains, le cercueil de la femme d'exception la plus aimée des Français a fait son entrée vers 11h00 dans la Cour d'honneur dans une ambiance de recueillement.

Durant la cérémonie, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères, des membres du corps diplomatique accrédités en France, dont le chargé d'Affaires de l'ambassade d'Algérie, Saïd Moussi, le président français Emmanuel Macron a salué le parcours de femme, consacré à la justice et à la défense des plus faibles de Simone Veil, rappelant ses grandes actions dont notamment le transfert en France des prisonnières algériennes qu'elle estimait exposées à des traitements inhumains.

Son engagement pour transférer en France sous statut de réfugiées politiques ces femmes qui subissaient dans les geôles françaises en Algérie le viol, la faim, les coups, fut d'une lucidité implacable, généreuse, qui aujourd'hui encore nous stupéfie, a souligné dans son discours le président Macron, évoquant les nombreux combats qu'elle a menés.

D'autres combats où ils sont si nombreux à nous revenir à l'esprit comme celui pour la ratification de la déclaration universelle des droits de l'homme à la tribune des Nations Unies, celui de la protection sociale, ses combats de ministre (), celui des droits de l'homme en Yougoslavie et partout, toujours, sa lutte pour les femmes, son engagement contre le racisme, contre l'antisémitisme. Les temps, hélas, lui fournissent bien des raisons de s'engager avec force, a-t-il ajouté.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait souligné, vendredi dernier dans un message de condoléances à sa famille, l'engagement personnel de Simone Veil pour le droit, la paix et la justice, dont la vie passionnante aura été marquée autant par ses propres souffrances de la barbarie nazie, que par son engagement personnel admirable et inlassable contre toutes formes de déni de justice.

Le peuple algérien a compté Simone Veil parmi les amis de ses justes causes. Il n'oublie pas aussi la proximité et la solidarité que cette grande dame lui a témoignées durant la terrible tragédie nationale qu'il a vécue, avait rappelé le président Bouteflika. Décédée vendredi dernier, Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice (Alpes-Maritimes). Elle est une rescapée des camps de la mort de l'armée nazie, où elle avait été déportée à l'âge de 16 ans.

A l'origine de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), cette femme a lutté sans relâche pour le droit, la justice et la paix.

Elle avait commencé en 1956 sa carrière dans la magistrature, comme substitut à l'administration centrale du ministère de la Justice. Elle a été la première femme à devenir secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature en 1970. En 1974, elle fait son entrée en politique en qualité de ministre de la Santé, puis ministre de la Sécurité sociale en 1977 et, par la suite, de la Famille en 1978.

A la tête de la liste Union pour la démocratie française (UDF) aux élections européennes de 1979, elle est élue et quitte le gouvernement. Le 17 juillet 1979, elle est élue présidente du Parlement européen.

De 1993 à 1995, Simone Veil a été ministre d'Etat, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, dans le gouvernement Balladur. En 2008, elle fut élue à l'Académie française.

APS

55^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

NÂAMA : Le musée du Moudjahid recueille plus de 80 heures de témoignages de moudjahidine

Plus de 80 heures de témoignages de moudjahidine sur la Guerre de libération nationale ont été recueillies et enregistrées par l'annexe du musée national du Moudjahid de Nâama, a-t-on appris du directeur de cette structure.

L'opération, lancée depuis 2011, se poursuit toujours avec l'enregistrement de témoignages de plus de 140 moudjahid des différentes communes de la wilaya de Nâama, sous la supervision de la direction de wilaya des moudjahidine, d'universitaires et historiens. "Il s'agit de recueillir le maximum de témoignages et de déclarations des acteurs ayant vécu la guerre de libération nationale dans la 8ème zone de la wilaya historique V", a souligné M. Mahieddine Adellah. Cette matière documentaire comprend des archives écrites, des témoignages enregistrés sur supports audiovisuels des moudjahidines ayant pris part à la lutte armée contre l'occupant français, outre des reportages sur des sites liés à cette période historiques comme les camps de concentration, les centres de tortures, les lignes électrifiées, les champs de mines, et les casernes militaires...etc. Des témoignages sur les batailles livrées dans cette zone et les embuscades menées contre l'occupant à travers le territoire de la wilaya ont également été enregistrés dans le cadre de ce travail de mémoire. Par ailleurs, les responsables de cette opération ont lancé, mardi, à l'occasion d'une rencontre sur les méthodes de torture pratiquées par l'armée coloniale française, avec comme modèle le sinistre centre "Dzira" d'Aïn Séfra, un appel pour consolider ce travail de mémoire et de collecte des témoignages des moudjahidine tant qu'ils sont avec nous.

Impressionnant défilé à l'inauguration de la 10^e édition du festival «Kharjet Sidi Rached» de Constantine

Un impressionnant défilé conjuguant chants et danses aïssaoua a marqué, mardi soir, l'ouverture de la 10^e édition de la manifestation culturelle «Kharjet Sidi Rached», organisée à Constantine dans le cadre des festivités de célébration du 55ème anniversaire de l'indépendance, a-t-on constaté.

Le défilé qui a pris le départ depuis le stade Benabdelmalek Ramdane jusqu'à la place des martyrs au centre-ville, en passant par l'avenue Kennedy et Chahid Larbi Benmehdi, a vu l'adhésion «spontanée» de plusieurs dizaines de citoyens «séduits» par les rythmes entraînants de cette musique ancestrale chère aux constantinois.

Des troupes et associations versées dans la «culture aïssaoua» de Constantine, de plusieurs wilayas d'Algérie et de pays arabes ont animé ce défilé de fête, dont l'organisation a été concoctée dans le cadre du programme d'animation de l'anniversaire de l'indépendance nationale.

Des effigies représentant le décor typique des Zaoulas Aïssaouia et Hansaliya de Constantine ont été soigneusement façonnées et présentées le long de ce défilé en couleurs auquel ont assistés les autorités locales. Cette manifestation culturelle, devant se poursuivre jusqu'à vendredi prochain, verra la participation de 45 associations et troupes de Aïssaouia de Constantine, d'une dizaine de troupes nationales versées



dans ce même style musical en plus de troupes venues de Tunisie et d'Égypte, a souligné le commissaire du festival, M. Mohamed Salah Bahaz.

Les festivités de la 10ème édition du festival «Kharjet Sidi Rached» qui se déroulera au palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa, seront étendues aux diffé-

rentes structures culturelles des douze communes de la wilaya pour permettre au maximum de citoyens d'assister à cette manifestation à caractère spirituel également, a souligné le même responsable.

L'ouverture de ce festival a été également marquée par l'organisation d'une cérémonie en l'honneur de la famille

révolutionnaire, des victimes du terrorisme et d'éléments de la garde communale, en plus de festivités culturelles et sportives organisées en plein air au centre-ville de Constantine. Un gala animé par Zineddine Bouchaâla a été également prévu à l'ouverture de cette manifestation, marquée par un engouement populaire particulier.

Révolution : l'année 1956, un tournant dans le cours de la révolution algérienne

L'année 1956 a constitué un tournant dans le cours de la révolution algérienne à la faveur des événements qui s'y sont produits, a affirmé mardi à Aïn Defla, le colonel Youssef El Khatib, commandant de la wilaya 4 historique, observant que ces événements ont galvanisé la révolution et ont permis son ancrage au sein de la population.

La grève observée par les étudiants et les lycéens le 19 mai 1956 mais, surtout, la tenue du congrès de la Soummam trois mois après ont insufflé une dynamique nouvelle à la révolution et lui ont permis de passer à une étape supérieure, a soutenu Youssef El Khatib, dit Si Hacène, au cours d'une conférence animée à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Il a, à cet égard, souligné que la jeunesse algérienne fut l'élément essentiel dans ces deux événements dont l'objectif consiste en le recouvrement de la souveraineté et le retour de l'Algérie dans le concert des nations, relevant que les héros de l'Algérie ont démontré qu'ils étaient de grands stratèges dans la manière de mener la lutte sur le terrain. S'attardant sur le congrès de la Soummam, il a relevé qu'à la faveur de cette rencontre, les responsabilités et les missions de tout un chacun étaient fixées, faisant notamment état de la désignation de responsables militaires, politiques ainsi que ceux versés dans les activités liées au renseignement et à la propagande.

Il a expliqué que l'un des principes les plus en vue du congrès de la Soummam a trait à la gestion collective de la révolution, notant un ascendant de cette dernière dès la fin de l'année 1956 tant sur le plan militaire que politique.

Il a mis l'accent sur le fait que la noblesse de la cause nationale était mise en avant y compris par les Français eux-mêmes dont nombre étaient convaincus que l'invasion

de l'Algérie par la France était illégitime car ne reposant sur aucun fondement. Pour étayer ses dires, il a rapporté les propos d'un journaliste Français (du journal l'observateur) qui, après avoir rencontré Abane Ramdane au maquis de Lakhdraia, a publié un article dans lequel il a expliqué que par leur révolte, les Algériens n'aspiraient qu'au recouvrement de leur liberté et de leur indépendance. Après un passage à vide dû notamment à la guerre psychologique menée par les français (des tracts étaient lancés à partir des avions pour saper le moral des maquisards) mais également au manque d'approvisionnement en armes (les frontières étaient hermétiquement fermées), la révolution a repris de plus belle, ciblant comme point de mire les villes.

Le fait que la capitale ait abrité les manifestations du 11 décembre 1960 est, selon l'orateur, révélateur à plus d'un titre, insistant pour dire que le peuple s'est rendu à l'évidence que la liberté ne s'offre pas mais s'arrache. Il a affirmé que chaque ville et chaque douar de la wilaya 4 (et partant, de l'Algérie dans son ensemble) a enregistré des faits historiques dont la majorité reste ignorée de la jeune génération, voire des historiens eux-mêmes.

Selon lui, la wilaya 4 s'est particulièrement distinguée lors de la lutte armée grâce au travail colossal entrepris le colonel Si M'hamed Bougara. Son dynamisme et sa ténacité lui ont assurément permis de faire des monts de l'Ouarsenis (un fief du FLN-ALN) un bastion inexpugnable, a-t-il assuré, relevant que cet héros a marqué la wilaya 4 de sa personnalité comme rapporté par les responsables militaires français eux-mêmes. De son côté, le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz a mis l'accent sur le fait que les idéaux pour lesquels les martyrs se sont sacrifiés doivent être perpétués, appelant les jeunes à marcher dans le sillage de leurs glorieux prédé-

cesseurs et à bannir le discours pessimiste.

Pour leur part, des enseignants d'histoire de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Milliana ont appelé à la nécessité de renforcer les relations entre l'université et les acteurs de la révolution afin de jeter la lumière sur des pans encore méconnus de cette période de l'histoire du peuple algérien. A la fin des interventions, un hommage appuyé a été rendu à Youcef El Khatib auquel des présents ont été offerts. Avant de se rendre à la maison de la culture de la ville qui a abrité la cérémonie officielle de la célébration du 55ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le wali de Aïn Defla, accompagné du Dr Youcef El Khatib, ont procédé à la baptisation de la polyclinique de la ville de Aïn Defla du nom du défunt moudjahid Kortbi Madani. Un bureau d'accueil et d'orientation a, à l'occasion, été inauguré au profit des moudjahidine et des ayants droits. La même occasion a donné lieu à l'organisation par les services de sûreté de wilaya de Aïn Defla d'une conférence qu'a abritée la bibliothèque communale de lecture publique. Les intervenants ont à l'unisson appelé à la nécessité de tirer profit des événements se rapportant à la glorieuse guerre de libération nationale pour ancrer notamment chez la frange juvénile l'amour de la patrie.

Diverses activités sportives (dont un match de football mettant aux prises les anciens joueurs de l'équipe nationale à ceux de Aïn Defla) et culturelles ont eu lieu en fin d'après-midi. Selon l'historien Mohamed Lahcene Zeghidi de l'université Alger 2 L'attachement de la police algérienne à la mémoire nationale a contribué à sa distinction L'attachement de la Police algérienne depuis sa création au lendemain de l'indépendance à la mémoire nationale et au référent historique a contribué à sa distinction, a estimé mardi à Constantine l'historien Mo-

hamed Lahcene Zeghidi de l'université Alger 2. La Police algérienne "est un prolongement naturel de la mémoire nationale, puisque ses premiers fondateurs étaient des moudjahidine de l'Armée de libération nationale ayant seulement changé leur uniforme vert en un autre bleu", a relevé cet universitaire dans sa conférence donnée au siège du service régional des finances et de l'équipement relevant de la sûreté nationale à l'occasion du 55ème anniversaire de la double fête de l'indépendance du pays et de la jeunesse.

Insistant sur l'écriture de l'histoire de la Police algérienne dont le régime "n'a pas été importé, ni hérité de l'occupant, mais se rattache directement à la mémoire nationale", l'intervenant a noté que "l'Etat algérien indépendant a euvré à la préservation de la mémoire nationale à travers ses institutions, ses chartes et ses constitutions, et la police comme l'armée, ont toutes les deux contribué à cet effort". M. Zeghidi a aussi mis l'accent sur les percées réalisées par la police depuis l'indépendance à ce jour, dont l'élection de l'Algérie à la présidence du mécanisme de coopération policière africaine (Afrapol), rappelant le rôle durant la tragédie nationale de ce corps de sécurité qui avait fait 5.000 victimes.

Le conférencier a estimé, en ce sens, que "l'anniversaire du 5 juillet est un moment fort pour évoquer les gloires des aïeux et leurs réalisations afin de poursuivre la marche vers la concrétisation du rêve des martyrs de la Révolution libératrice" et ce, en présence des autorités de la wilaya, de moudjahidine et de cadres de la police. Au terme de la conférence, des veuves de choucha, des moudjahidine, des retraités de la Sûreté nationale et des policiers qui s'étaient distingués lors de concours sportifs et culturels ont été honorés.

55^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

BOUIRA

Défilé grandiose à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse

Un imposant défilé populaire, auquel ont pris part 19 wilayas et plus de 8.000 jeunes, a marqué mardi soir à Bouira les festivités officielles célébrant le 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, dont un public nombreux a beaucoup apprécié la beauté des spectacles et des parades des différents convois participants.

L'événement a démarré vers les coups de 18h sur le boulevard principal Zighout Youcef jouxtant le siège de la wilaya, dont le départ des convois et différentes troupes participants au festival a été donné par le wali Mouloud Chérifi en lâchant dans le ciel des ballons aux couleurs nationales et des pigeons blancs symbolisant la paix et l'indépendance et sous les applaudissements et les youyous des nombreuses familles présentes.

Ainsi, le coup d'envoi pour les troupes et convois participants a été donné pour emprunter le principal boulevard Zighout Youcef en venant du carrefour de Harkat pour arriver jusqu'à la stèle historique de l'Emir Abdelkader du centre ville de Bouira, dont toute la voie était revêtue aux couleurs rouge, verts et blanc.

Les troupes et convois ainsi que les chars représentant les différents secteurs dont notamment les services de la protection civile, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale ainsi que les autres directions de la wilaya dont les passages sont ponctués par des spectacles de danse et de fantasia exécutés avec beauté et art par les troupes venues notamment de Sétif, Batna, M'Sila, Barika (Batna) et d'El Bayedh et Tamenrasset, a-t-on constaté sur place.

Le défilé s'est déroulé sous la musique



et les chants patriotiques et patrimoniaux offerts par la troupe fanfare de la protection civile qui accompagnait le passage de chaque convoi dont l'objectif est de présenter au grand public les réalisations et les progrès connus notamment dans la

wilaya de Bouira. Des tableaux de peinture portant des portraits de martyrs de la révolution nationale notamment les ex-membres du groupe des 22 et le comité des six à l'image de Mustapha Benboulaïf, Abdelhafidh Boussouf, Mohamed Boudiaf,

Rabah Bitat, Krim Belkacem, Ali Mellah, Mourad Didouche, ont été présentés par des groupes de jeunes scouts dont le but était de montrer et de rappeler aux jeunes générations les sacrifices consentis par ces martyrs pour libérer le pays du joug colonial.

Au cours de cette manifestation d'envergure nationale qui s'est déroulée dans un climat de grande joie et de fête, les convois participants ont chacun montré au public, dont des familles accompagnées de leurs enfants, les méga projets réalisés et le matériel utilisé, notamment dans les secteurs de logements, la Sécurité, la protection civile, la Sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale ainsi que le secteur de l'eau.

Des processions humaines, des jeunes pour la plupart, se sont sur les trottoirs longeant le boulevard principal de la wilaya parcouru par des convois, camions et engins pavoisés aux couleurs nationales, mettant en exergue les grandes réalisations acquises depuis 1962 à ce jour à Bouira. Subjugués par la bonne qualité des parades et les spectacles ainsi que de la musique des chants patriotiques, plusieurs jeunes citoyens et familles ont immortalisé ce moment de fête et de joie avec des sourires qui remplissaient leurs visages.

Les chorales «Ziri» et de la Garde républicaine fêtent le 55^e anniversaire de l'Indépendance à l'auditorium de la Radio algérienne



La chorale polyphonique «Ziri» de la Radio algérienne et celle de la Garde républicaine ont donné mardi soir à Alger un récital empreint de chants patriotiques à l'occasion du 55^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, célébrée le 5 juillet.

Organisé à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, la Chorale «Ziri», sous la direction de Hakim Lemdani, a été accompagnée par les choristes de la Garde républicaine pour interpréter ensemble des chants patriotiques glorifiant la jeunesse et le combat des Algériens pour l'indépendance. Devant un public qui répétait en chœur des chants qu'il connaît parfaitement, les choristes la Garde républicaine ont accordé leurs voix à la troupe «Ziri» qui a fait montre d'une grande maîtrise des instruments et de l'interprétation.

En chœur, les deux formations ont entonné «Chahid el watan», une composition de Lamine Bechichi sur un texte (poème) de Mahmoud Abou El Wafaa et «Djazaïrouna», autre chant composé par Mohamed Rebai sur un texte de Mohamed Chebouki.

Les membres de la chorale Ziri, anciennement appelée «Eben», ont interprété également des classiques tirés de la musique algérienne notamment «A Yemma azizen», célèbre chanson de Farid Ali, composée par Mustapha Sahounne et «Hamdoulillah

mabkach istimar fi bladna» (Dieu merci le colonialisme est banni de notre pays) du maître du chaâbi El Hadj M'hamed El Anka.

Et pour marquer ce 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, l'orchestre Ziri est parvenu à interpréter, non sans succès, un des textes de l'auteur de l'hymne national, Moufidi Zakaria, tiré de son recueil de poèmes sur la Révolution (1954-1962).

Alternant chants patriotiques et pièces universelles puisées dans plusieurs registres musicaux, la formation composée d'une quarantaine de choristes et musiciens ont interprété «Malaïka» en hommage à la chanteuse sud-africaine, Mariam Makeba, connue pour son tube «Ana houma fi Djazair» (Je suis libre en Algérie) et à l'artiste capverdiennaise, Cesária Evora, à travers une de ses célèbres chansons: «Sodade».

La chorale a également ressuscité à travers «Le temps des cerises», une composition signée Antoine Renard, les militants anticolonialistes dont Henri Maillot, Maurice Audin et Pierre Chaulet qui étaient engagés aux côtés du Front de libération nationale (FLN). Un hommage a été également rendu au leader de la révolution cubaine, Fidel Castro (1926-2016) qui, lui aussi, avait soutenu la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

APS

PUBLICITÉ



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Constantine
NIF/0992-250-193-23-032



AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article n° 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics : l'Office de Promotion et de Gestion immobilière de Constantine, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°31/DDPIFR/2017 publié sur les quotidiens nationaux : Asdaa elchark et DK News en date du 09 Mai 2017.

Portant sur « réalisation d'un groupe scolaire type D avec un logement d'astreinte _Projet 01_ au niveau du site 850 Logement LPL à Ali Mendjeli UV 18 wilaya de Constantine, du programme des équipements d'accompagnement des cités d'habitat intégrées du programme national au titre de l'année 2015 », que la procédure est déclarée infructueuse après avoir évalué les offres ayant pour motif : **Le financement ne peut être assuré.**

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Constantine sis à la Cité des frères Benzekri (ex les terrasses) - Constantine, dans un délai de trois (03) jours, à compter de la parution de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

La commission sectorielle des marchés du Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. (Conformément à l'article 82 du décret présidentiel suscité).

Le Directeur Général

Programme de la soirée

TF1 19:55

Moi, moche et méchant

Réalisateur : Pierre Coffin



Gru, un être ignoble affublé d'une armée de petits êtres jaunes, les Minions, se targue d'être le plus grand méchant que la Terre ait jamais porté. Mais depuis quelque temps, un mystérieux vilain lui a volé la vedette en dérobant la pyramide de Gizeh, en Egypte. Pour redevenir la star numéro un, Gru s'est mis en tête de faire encore plus fort et de s'emparer de la Lune. Il peaufine son plan machiavélique avec son acolyte, le docteur Nefario. Pour le mener à bien, Gru a besoin de l'aide de trois adorables orphelines, Margo, Edith et Agnès, qu'il décide d'adopter.

france 2 20:00

Secrets d'histoire

MAGAZINE HISTORIQUE



Archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780) donna naissance à seize enfants, dont deux futurs empereurs Joseph II et Léopold II. Tourné en partie aux châteaux de Schönbrunn et d'Innsbruck, ce numéro lève le voile sur la personnalité de la souveraine, qui, à 23 ans, fut la première femme à accéder à la tête du Saint-Empire germanique. Passionnée d'art et soucieuse de la perpétuation des bonnes mœurs de la haute société, elle devra faire face à la coalition des grands Etats européens menaçant son héritage et ses territoires. Des historiens et des spécialistes dressent le portrait de cette dame de fer, à l'occasion du 300e anniversaire de sa naissance.

france 3 19:55

Le monde ne suffit pas

 Réalisateur : Michael Apted
Avec : Pierce Brosnan, Sophie Marce


Sir Robert King, un magnat du pétrole, a été assassiné dans les locaux des services secrets britanniques, le MI6. Le commanditaire du meurtre est Renard, un mercenaire insensible à la douleur. Craignant que ce dernier ne s'en prenne désormais à Elektra, la fille de Robert King, M demande à James Bond de la protéger. Armé des derniers gadgets fournis par Q, 007 part pour le Caucase afin de débusquer Renard.

CANAL+ 20:00

Homeland

 Réalisateur : Daniel Attias
Avec : Claire Danes, Mandy Patinkin


Carrie se rend régulièrement chez un psychiatre, espérant ainsi retrouver plus rapidement la garde de sa fille. Après un entretien fructueux avec la présidente, Dar tend un piège à Javadi. Mais celui-ci parvient à activer son téléphone pour que Carrie entende leur entretien. Elizabeth Keane est alors informée de la duplicité de Dar. En rentrant à son domicile, ce dernier se retrouve face à Quinn qui entend le faire parler.

6 20:00

Joséphine

 Réalisateur : Agnès Obadia
Avec : Marilou Berry, Mehdi Nebbou

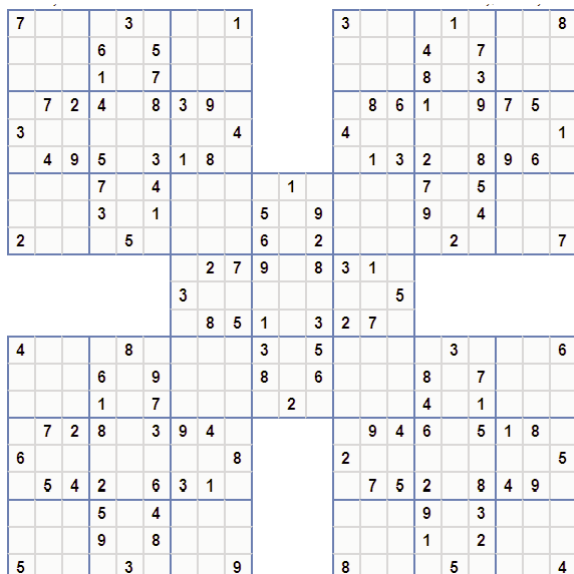

Joséphine, 29 ans, vit avec son chat Brad Pitt et complexe sur son physique. Sa vie de bureau n'est pas des plus exaltante et quand elle apprend que sa sœur Diane, un peu trop parfaite, va se marier, c'en est trop pour Joséphine. Pour la concurrencer, elle annonce qu'elle va aussi se marier avec un chirurgien brésilien. Mais ce mensonge entraîne une série de quiproquos qu'elle ne parvient pas à contrôler.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1614

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



“Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.”

* Marie Curie

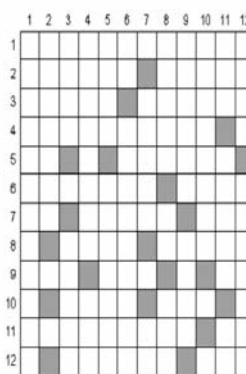
Mots croisés n°1614

Verticalement :
1. Mâche
2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atmosphère - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien

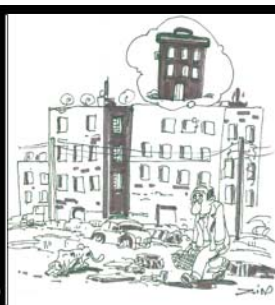
7. Laize - Insipides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de Montréal - Nord
11. Ainsi en latin
12. Inassimilable - Aluminium
Auteur de l'opéra Cidipe - Infusion que l'on en fait

Horizontalement :
1. Industrie fabriquant les seaux, écuelles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanaco - Pique avec une arme pointue
4. Prime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Mépris canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile - Substance pour empeser le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique -

Scandinavie
8. Naïf et un peu sot - Police nazie
- Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
12. Rictus des Alpes autrichiennes - Myrtille



Terreurs



Grille géante n°314

intense réflexion de bon cœur	navigants	accablés sein populaire	grande douceur astate du chimiste	réfléchissent	embêtées	embrassades
↓	déchiras	↓	↓	↓	belle aveugle	contées
petit biscuit rit bêtement				mauvais film		
↓			bordure	ou là		
région du Sahara			Irlande gaélique	arôme de potage se dégonfla		
portion		liqueur purgative branches de vigne			monnaie au Japon	
comprimera		↓		possessif	viens	mot pour lier ville de Norvège
répétez !		espace sablé ville sur la Saale		affecté	couleur de vin garmirent d'étain	
adversaire	qazera	normal	repères maritimes accompagnons	efficace		père d'un postulat
↓	↓	↓	↓	désigné		facile
géant mythique	bourrique			se mit à table		
↓	confusions		hurle	opinion		symbole du curie indium au labo
poussé		déniche	étroit			
polir		se met en action		persiflage deux semestres		pronom pour eux prenant le risque
↓						
zone pierreuse			ennuis sanguins vieux messieurs			outil de couture
coquin			↓			rangera
↓				manie l'aviron grande épée		épuisait
la joie du stade	bien à toi			forge de Vulcain cité normande		cordage de mûre
↓	partisane					
		anneaux de marins service des plis			parfaitement meche moche	
pollué		↓		vieil américain affirmation		lettre grecque préposition
enflures de gorge				maniai le scalpel		
↓						
services de table			entaillait			

Solution

C'est arrivé un 6 juillet

Sudoku n°1613

9 8 2 3 4 7 5 1 6	8 3 6 1 7 2 5 4 9
7 5 1 2 8 6 9 3 4	5 7 9 4 3 8 2 1 6
6 4 3 9 1 5 7 8 2	1 2 4 5 6 9 3 7 8
5 9 6 4 3 2 1 7 8	4 1 3 8 2 5 6 9 7
1 7 4 8 6 9 2 5 3	7 5 8 9 1 6 4 2 3
3 2 8 5 7 1 6 4 9	9 6 2 7 4 3 8 5 1
2 3 7 6 5 8 4 9 1	3 8 5 2 9 7 1 6 4
4 6 5 1 9 3 8 2 7	5 4 3 6 9 1 3 5 4 7 8 2
7 1 2 4 5 9 6 3 8	
6 5 3 8 7 2 9 1 4	
9 8 4 3 5 1 7 5 2	
7 1 8 9 5 4 2 3 6	1 8 5 4 7 9 8 2 3 6 5 1
2 3 6 1 8 7 5 4 9	2 3 7 1 6 8 5 7 4 3 2 9
9 5 4 3 6 2 1 7 8	6 9 4 5 2 3 1 9 6 4 8 7
1 6 3 5 4 8 9 2 7	7 3 5 4 1 8 9 6 2
8 2 9 7 1 3 4 6 5	6 8 2 7 3 9 1 4 5
4 7 5 2 9 6 3 8 1	9 1 4 6 5 2 8 7 3
3 9 2 6 7 5 8 1 4	3 9 6 2 8 5 7 1 4
6 8 1 4 3 9 7 5 2	2 4 7 9 6 1 5 3 8
5 4 7 8 2 1 6 9 3	8 5 1 3 4 7 2 9 6

Mots Croisés n°1613

ECRIVASSIERE
CAIRE ■ BOLLEN
TRAIRE ■ TELLE
OBIS ■ PRISAIS
POT ■ SULE ■ TEC
AN ■ BAIS ■ I ■ NO
RELAIS ■ ETAT ■
A ■ ANGETTES ■ M
SCIAN ■ AMPL
IO ■ NETO ■ SEUL
TIRERENT ■ CIE
ENNS ■ SUCETTE

Grille géante n°313

P	A	O	J	C	E	F
R	I	N	C	E	O	T
L	A	I	N	E	U	S
P	O	T	E	R	I	E
T	I	R	A	S	T	A
L	E	V	C	A	T	I
R	E	D	I	T	C	I
L	E	S	I	N	E	R
S	O	S	I	E	S	
N	E	L	E	M	U	R
S	T	E	A	R	I	N
S	P	A	E	N	V	I
T	A	P	I	O	S	E
C	E	D	A	I	S	O
C	A	R	E	S	S	E
D	E	R	I	L	L	E
O	D	E	R	A	I	L
M	I	S	I	O	S	T
Q	R	E	N	G	A	I
B	U	T	I	N	S	
E	R	O	S	F	I	N

2011 : résolution no 1995 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

Célébrations :

- Chine : Tibet : Anniversaire du 14e dalaï-lama (1935).
- Comores : Fête nationale, célèbre l'indépendance de 1975.
- Espagne, Navarre : début des Fêtes de San Fermín à Pampelune.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET

Dames - FINALE HDM-JFK, AUJOURD'HUI À 16H:**La JF Kouba veut réussir sa première historique**

Les joueuses de la JF Kouba espèrent réussir leur première historique en finale de la Coupe d'Algérie, en surclassant leurs homologues d'Hussein-Dey Marines, jeudi (16h00) à la salle omnisports de Chéraga (Alger).

Un match à caractère derby, entre deux communes voisines, opposées par une grande rivalité sportive, particulièrement en football (messieurs) et qui s'annonce palpitant, surtout que les joueuses d'Hussein-Dey Marines sont les tenantes du titre et espèrent donc le défendre cette année encore.

Les Hussein-Deyennes ont été sacrées l'an dernier aux dépens de l'OC Alger, qu'elles avaient assez facilement dominé (54-41).

La même ambition est cependant nourrie par la JFK du coach Karim Fadli, qui, malgré son statut d'outsider, espère accrocher une première Coupe d'Algérie à son palmarès, lui qui s'est contenté de la quatrième place en championnat cette saison.

"L'an dernier, nous avions quitté cette épreuve au stade des quarts de finale, mais cette année, le tirage au sort a été plus clément, ce qui nous a permis d'aller beaucoup plus loin.

En quarts de finale, nous avons sorti l'USM Alger (2e Div.), avant d'enchaîner en demi-finales par un club que nous avons battu en aller et retour en championnat, en l'occurrence le RC Bordj Bou Arréridj", a expliqué le président de la JFK, Kaci Nadjim, ajoutant que "le fait d'être arrivé en finale constitue déjà un fait historique pour le club", qui par conséquent devrait aborder cette finale "sans pression".

Néanmoins, et même si le club a déjà atteint ses objectifs en se qualifiant pour cette finale, le staff technique koubéen a continué à préparer le match avec sérieux et avec l'intention de mettre toutes les chances du côté de ses joueuses dans la perspective d'une victoire.

"La chaleur étant relativement élevée en ce début d'été, nous avons évité de trop faire travailler les joueuses sur le plan physique. Nous avons préféré axer notre travail beaucoup plus sur l'aspect psychologique, tout en étudiant la manière de jouer de l'adversaire.

Ce qui, j'espère, nous permettra de réaliser un bon match et pourquoi pas remporter cette finale", a indiqué à l'APS l'entraîneur adjoint de la JFK, Nouredine Yaïche, qui a toutefois déploré "le manque d'expérience" de son équipe, dont la moyenne d'âge est de seulement 21 ans.

Même son de cloche du côté des joueuses qui, malgré leur manque d'expérience et leur statut d'outsiders, semblaient décidées à entrer dans l'histoire du basket-ball algérien par la grande porte.

"Une chose est sûre, nous n'allons pas aborder cette finale en victime expiatoire", a assuré la capitaine d'équipe Nesrine Djahni (23 ans), ajoutant qu'elle et ses camarades avaient "bien préparé cette finale" et qu'elles étaient "décidées à créer la surprise" face aux tenantes du titre.

Pour la Malienne Asiton Traoré (21 ans), "la JFK ne dispose peut-être pas de la meilleure équipe du championnat, mais ses joueuses forment un groupe soudé qui joue avec courage, intelligence et concentration.

Espérons que ces qualités qui nous ont permis d'atteindre la finale continueront à faire notre bonheur jeudi", a-t-elle espéré.

La JFK a été fondée en 2000 par l'actuel président du club, Kaci Nadjim, qui a commencé à récolter les fruits de son travail cette année avec la qualification de presque l'ensemble des catégories en finales de la Coupe d'Algérie.

En effet, mis à part les cadets, toutes les autres catégories du club (minimes, juniors et seniors) ont réussi à atteindre la joute finale lors de cette saison 2016-2017.

Les Marines abordent sereinement la défense du trophée

Les détentrices du trophée de la Coupe d'Algérie de basket-ball (dames), Hussein-Dey Marines, abordent "sereinement" la finale de l'édition 2016-2017, prévue jeudi contre la JF

Kouba, a indiqué leur entraîneur Mokrane Benabbas, estimant que la "fraîcheur physique" et l'"aspect psychologique" allaient jouer un grand rôle dans la défense du trophée conquis en 2016.

"Nous sommes à la fin d'une très longue saison qui a été très éprouvante pour toutes les équipes.

Je pense que la fraîcheur physique et l'aspect psychologique joueront un grand rôle lors de cette finale.

Notre objectif, après la défaite en championnat, est de conserver le trophée remporté la saison dernière, synonyme d'un deuxième titre consécutif", a déclaré Benabbas à l'APS.

Les Marines, auteurs d'un parcours sans-faute en coupe en éliminant notamment le GS Pétroliers en demi-finales, préparent "sereinement" ce rendez-vous, a indiqué Benabbas, soulignant que son groupe a enregistré le retour de blessure d'une de ses joueuses clé, à savoir Zineb Brahmi.

"Nous avons axé notre préparation sur les aspects tactique et psychologique, pour que les filles soient prêtes le jour J.

Les finales de coupe se jouent sur un seul match et nos filles sont motivées pour aller reconquérir le trophée", a-t-il ajouté.

Concernant l'adversaire, la JF Kouba, coach Benabbas a salué le parcours de cette jeune équipe "qui mérite sa place en finale".

"La JF Kouba, qui va disputer sa première finale en seniors, n'a pas atteint ce stade de la compétition par hasard.

Les dirigeants et les entraîneurs de cette équipe effectuent, depuis quelques années, un grand travail en jeunes catégories et cette qualification en finale est amplement méritée.

Maintenant, j'espère que cette finale sera une fête pour le basket féminin et que le meilleur gagne", a conclu le coach des Marines.

La finale Hussein Dey Marines - JF Kouba est prévue jeudi (16h00) à la salle Tahar-Belakhder de Chéraga (Alger), en ouverture de celle des messieurs opposant le GS Pétroliers à l'US Sétif (18h00).

Les joueuses d'Hussein-Dey Marines favorites face à la JF Kouba

Hussein-Dey Marines qui affrontera la JF Kouba, jeudi à la salle Tahar-Belakhder de Chéraga (Alger) à 16h00, dans une finale inédite de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors dames), sera le grand favori pour décrocher un deuxième titre consécutif face à la jeune équipe koubéenne qui dispute la première finale de son histoire.

Les Marines, qui joueront une deuxième finale consécutive, affichent l'ambition de conserver le trophée conquis en 2016 et aborderont cette rencontre dans la peau de favori face à une équipe jeune et inexpérimentée qui est arrivée à ce stade de la compétition pour la toute première fois de son histoire.

Les joueuses d'Hussein-Dey, auteurs d'un parcours sans-faute en coupe en éliminant notamment le GS Pétroliers en demi-finales, préparent "sereinement" ce rendez-vous, a indiqué leur entraîneur Mokrane Benabbas, soulignant que "la fraîcheur physique et l'aspect psychologique" joueront un grand rôle jeudi.

"Notre objectif, après la défaite en championnat, est de conserver le trophée remporté la saison dernière, synonyme de deuxième titre consécutif", a déclaré Benabbas.

Pour la JF Kouba, le fait d'arriver en finale de la Coupe d'Algérie constitue une "grande réussite" de cette équipe qui a déjà glané plusieurs titres en petites catégories.

Le président du club, Nadjim Kaci, a estimé ainsi que la qualification historique en finale est déjà un "grand exploit" et que ses joueuses joueront "sans pression" car les objectifs de la saison ont été atteints.

APS

Messieurs - FINALE USS-GPS, AUJOURD'HUI À 18H:**Une 2^e finale de suite GS Pétroliers-US Sétif avec des objectifs diamétralement opposés**

Le GS Pétroliers et l'US Sétif s'affronteront jeudi à Chéraga (Alger, 18h00) pour la 2e année consécutive en finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs) avec des objectifs diamétralement opposés.

Le GSP, détenteur insatiable du trophée depuis 2011 à ce jour, vise tout simplement son 18e sacre dans cette épreuve populaire, dont le premier remonte à 1983 sous l'ère de l'ex-MC Alger, alors que le représentant de la ville de Sétif, présente également en finale de football avec la légendaire ESS, rêve d'inscrire son nom sur le registre d'or de la compétition.

Pour les observateurs, ce sera un duel déséquilibré entre Goliath (GSP) et David (USS), mais la coupe a souvent donné lieu à des surprises.

D'ailleurs, la finale de l'édition 2015-2016 avait vu la victoire difficile des Pétroliers (67-63), après avoir été malmenés la majeure partie de la rencontre.

Cette partie sera particulière pour le coach du GSP, le Français Nicolas Meistelmann, qui avait dirigé en 2016 l'équipe sétifienne.

Pour cette finale, le coach des Pétroliers dira : "Mes joueurs enchaînent les compétitions depuis le début de saison. Outre la coupe et le championnat d'Algérie, nous avons joué le championnat arabe des clubs et les qualifications pour le championnat d'Afrique des clubs, sans oublier que la majorité des joueurs ont participé aux qualifications de l'AfroBasket-2017 avec la sélection algérienne.

Cette programmation démentielle a été éreintante pour nos joueurs. On doit donc les mettre dans les meilleures conditions de récupération possibles avant la finale de coupe, pour qu'ils disposent de la plénitude de leurs moyens face à Sétif". En revanche, l'USS disputera cette finale avec "un moral à plat et des moyens inexistant", selon son entraîneur Abdeslam Djeroudi qui évoque même "la probable absence" de son équipe au vu des conditions "difficiles" qu'il connaît et la "marginalisation" dont il fait l'objet, affirmant que "les joueurs n'ont pas perçu leurs salaires depuis 9 mois".

Les résultats des dix dernières finales (ENCADRE)

Résultats des dix dernières finales de la coupe d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs), avant celle de l'édition 2016-2017, opposant le GS Pétroliers à l'US Sétif, jeudi (18h00) à la salle de Chéraga (Alger):

2016: GS Pétroliers - US Sétif	67-63	
2015: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda		76-66
2014: GS Pétroliers - CS Constantine	70-59	
2013: GS Pétroliers - CSM Constantine		73-49
2012: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda		89-68
2011: GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda		89-46
2010: TBB Blida - ASPTT Alger	68-65	
2009: GS Pétroliers - ASPTT Alger	95-75	
2008: MC Alger - NB Staouéli	89-68	
2007: DRB Staouéli - WA Boufarik	66-64	

Le palmarès avant la finale GS Pétroliers-US Sétif

1969: ASM Oran	1986: MC Alger	2003: MC Alger
1970: Darak Watani	1987: WA Boufarik	2004: MC Alger
1971: ASPTT Oran	1988: IRB/ECTA Alger	2005: MC Alger
1972: Darak Watani	1989: MC Alger	2006: MC Alger
1973: Darak Watani	1990: MC Oran	2007: DRB Staouéli
1974: DNC Alger	1991: NA Hussein-Dey	2008: MC Alger
1975: ASCFA	1992: WA Boufarik	2009: GS Pétroliers
1976: Darak Watani	1993: MC Alger	2010: TBB Blida
1977: NA Hussein-Dey	1994: WA Boufarik	2011: GS Pétroliers
1978: non jouée	1995: SR Annaba	2012: GS Pétroliers
1979: Darak Watani	1996: WA Boufarik	2013: GS Pétroliers 2014: GS Pétroliers
1980: Darak Watani	1997: SR Annaba	2015: GS Pétroliers
1981: Darak Watani	1998: WA Boufarik	2016: GS Pétroliers
1982: NA Hussein-Dey	1999: DRB Staouéli	2017:
1983: MC Alger	2000: DRB Staouéli	
1984: NA Hussein-Dey	2001: WA Boufarik	
1985: MC Alger	2002: WA Boufarik	

MJS: Ould Ali prévoit des réunions bilatérales avec les fédérations nationales sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, prévoit de tenir des réunions bilatérales avec plusieurs fédérations sportives dans les jours à venir pour discuter de l'absence des centres fédéraux d'entraînement permanent.

"Nous avons prévu au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports des réunions bilatérales avec les différentes fédérations sportives lors des prochains jours pour exposer le problème du manque des centres fédéraux d'entraînement qui permettent un meilleur développement du sport national", a déclaré Ould Ali, à l'APS en marge des travaux de la première journée du collège technique de la Fédération algérienne de tennis (FAT), qui se déroule au complexe sportif, Ahmed Ghermoul - Alger.

M. Ould Ali estime que les centres fédéraux jouent un rôle important dans le développement des disciplines sportives en Algérie, et dans la préparation des athlètes

aux différentes échéances nationale et internationale.

"Nous allons mettre en place des centres fédéraux pour l'ensemble des fédérations sportives avec l'aide des autorités locales pour accompagner les fédérations dans leurs missions de prise en charge des sportifs et du sport en général", a ajouté M. Ould Ali.

Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse et des Sports a estimé que les travaux du collège technique de la FAT sont une opportunité pour les cadres de la fédération pour faire le point sur la situation actuelle de cette discipline.

"Le collège technique est d'une importance absolue pour le développement du sport, malheureusement, cet



organe a été longtemps négligé par des fédérations ce qui a engendré certains problèmes ayant négativement influé sur le développement de la discipline en raison du manque de programme technique de développement.

Aujourd'hui, les cadres de la fédération de tennis auront l'occasion de faire un diagnostic sur le plan technique et de l'infrastructure ce qui leur permettrait de procéder à une évaluation objective", a-t-il conclu.

JOURNÉE OLYMPIQUE-2017: La 26^e édition célébrée par le COA à Annaba

Le Comité Olympique et sportif algérien (COA), a organisé, en collaboration avec la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), la 26^e édition de la Journée olympique, les 4 et 5 juillet 2017 dans la ville d'Annaba, a indiqué, mercredi le COA.

Le coup d'envoi de cette journée a été donné, mardi, par le président du COA, Mustapha Berraf, sur la plage Seraïdi, avec le tournoi de Beach volley et l'exhibition de la voile et ce, en présence des ex-champions olympiques Nouria Benidra Merah, Abdelhamane Hamad, Sid Ali Sief (athlétisme), Mohamed Allalou (boxe) et de plusieurs personnalités du mouvement olympique et sportif national. En soirée, un vibrant hommage a été

rendu par le Comité Olympique et sportif algérien à des illustres et anciens athlètes de toutes les équipes nationales originaires de la wilaya d'Annaba, en reconnaissance à cette ville qui a produit de grands champions dans tous les sports.

A cet effet, Mme Khelili Ouchrif Messaouda, Nacène Ghenaï (athlétisme), Mme Dries (aviron), Kati et Doghmane (basket-ball), H. Elmaïdia (boxe), Hamoudi (cyclisme), Abdelhamane Zoubir (escrime), Ali Messaoud Malik et Tadjjet (football), Akacha, Loukil, Mokhnache, Farfar, Moumene (hand-ball) ont été honorés pour avoir représenté dignement l'Algérie dans les grands rendez-vous sportifs internationaux. Au pro-

gramme de la journée du 5 juillet, des compétitions d'athlétisme et de gymnastique ont marqué cette journée olympique qui, dans son principe, vise à inciter la population dans toute sa diversité à "adopter et à maintenir des styles de vie sains tout en s'appropriant les valeurs d'Excellence, d'Amitié, de respect, d'Éthique et de fair-play".

Initiée par le Comité International Olympique (CIO), la journée olympique organisée dans tous les pays de la planète, s'est développée, au fil des années, pour devenir l'une des principales manifestations célébrant le Mouvement Olympique et magnifiant une vie saine et active. Elle repose sur trois piliers: bouger, apprendre et découvrir.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE: Assemblée générale extraordinaire le 15 juillet à Alger

Une assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) aura lieu le 15 juillet (14h00) au Complexe sportif Sveltesse de Chéragha (Alger), a appris l'APS mardi auprès de l'instance fédérale.

«Nous avons convoqué une AG extraordinaire pour le 15 juillet avec un seul point à l'ordre du jour, à savoir le retrait de confiance au président de la FAB, Mohamed Nehassia, déjà suspendu par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour mauvaise gestion des affaires courantes de l'instance fédérale», a indiqué à l'APS, Abdelhamane Draa, président par intérim de la FAB.

Après avoir été suspendu par le MJS, le premier vice-président, en l'occurrence Abdelhamane Draa a été désigné pour la préparation des assemblées générales extraordinaires et électives.

«Quarante-deux membres sur les 52 que compte l'assemblée générale de la FAB ont confirmé par écrit leur présence aux travaux de l'AGEx dont 25 ligues, 10 membres du bureau fédéral et sept clubs, soit plus que les deux tiers exigés par la réglementation pour la tenue de l'AGEx», a-t-il précisé.

En cas de retrait de confiance, les commissions de candidature et de recours seront installées pour la préparation de l'assemblée générale élective (AGE) dans un délai ne dépassant pas les 15 jours, ajoute la même source.

Les membres du bureau fédéral reprochent au président Nehassia, la prise de décisions unilatérales, notamment en ce qui concerne la désignation du directeur technique, les membres de la commission de discipline et les différents staffs techniques nationaux, sans oublier le mandatement de l'ex-président de la FAB, Nabil Sadi pour être le représentant de l'Algérie au sein du Comité exécutif de l'association internationale de boxe (AIBA).

Pour rappel, Nehassia avait été élu le 4 mars dernier à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020, en remplacement de Nabil Sadi, déclaré inéligible par la tutelle.

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (SENIORS MESSIEURS): 12 athlètes en stage à Alger

Douze athlètes de la sélection algérienne des luttes associées (messieurs) ont entamé un stage de préparation au Complexe sportif Sveltesse de Chéragha (Alger), en vue des championnats du monde prévus du 21 au 26 août à Paris (France), a-t-on appris mardi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjara Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Fayçal (lutte libre), ont convoqué 12 athlètes pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 10 juillet. De leur côté, les sélections algériennes cadets et juniors (garçons et filles) préparent également les championnats du monde de la discipline.

Les juniors prendront part au mondial de la Finlande, prévu du 1er au 6 août, alors que les cadets sont appelés à participer aux championnats du monde en Grèce (4-10 septembre).

«Les athlètes sont appelés à travailler davantage pour mériter leur participation aux championnats du monde de différentes catégories», avait expliqué Arezki Ait-Hocine, directeur technique national (DTN).

La sélection algérienne masculine de lutte a décroché trois médailles de bronze lors des Jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan) en mai dernier.

TOUR NATIONAL CYCLISTE DE SIDI BEL-ABBÈS: (2^E ÉTAPE): Victoire de Ayoub Kerrar (seniors) et Mohamed Nadjib Assal (juniors)

Les cyclistes Ayoub Kerrar du Vélo Club de Sovac chez les seniors et Mohamed Nadjib Assal du club des Lions de l'Atlas de Blida chez les juniors ont remporté, mardi, la seconde étape du tour national cycliste de Sidi Bel Abbès sur une distance de 120 km.

Ayoub Kerrar s'est imposé dans les derniers mètres au sprint final avec un temps de 3h07mn12s, suivi de Ouitis Mohamed Zakaria du Club des Lions de l'Atlas de Blida et Lounes Mehdi de l'AS Sûreté nationale. Au classement général après cette 2^e étape, le cycliste du GS Pétroliers Abdelkader Belmokhtar est tou-

jours maillot jaune et devance ses coéquipiers Khaled Abdenbi de 26 secondes et Azzedine Laageb de 4 minutes.

Chez les juniors, qui ont parcouru la même distance, la palme est revenue à Mohamed Nadjib Assal du club Lions de l'Atlas de Blida qui s'est illustré au sprint avec un temps de 3h07mn12s, devant Belabed Ahmed du Majd Blida et Waïl Ibrahim Oghi de l'IRB El Kantara de Biskra.

Durant cette étape, longue de 120 km et dont le coup d'envoi a été donné à partir de Telagh, les coureurs ont sillonné les communes de

Merine, Tégahlimet, Hassaïba avant d'arriver à Sidi Bel Abbès.

Au total, 78 cyclistes ont pris part à cette compétition dont 21 juniors et 57 seniors issus de 14 clubs représentant neuf wilayas du pays.

Cette manifestation sportive de la petite reine de trois jours est organisée dans le cadre des festivités célébrant le 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, par la ligue de wilaya de cyclisme en collaboration



avec la fédération algérienne de cyclisme.

Ce tour national cycliste de Sidi Bel Abbès prendra fin mercredi avec la 3^e et dernière étape qui sera disputée sous forme de circuit fermé (63km) pour les seniors et (42km) pour les juniors au centre-ville du chef-lieu de la wilaya.

TENNIS / ITF JUNIORS - CORFU CUP (TABLEAU DOUBLE): L'Algérienne Benkaddour qualifiée au deuxième tour

La tennismen algérienne Lynda Benkaddour et son équipière Hongroise Fanni Gecsek se sont difficilement qualifiées mardi au deuxième tour de la Corfu Cup, un tournoi du Circuit ITF «juniors», organisé du 3 au 9 juillet en Grèce, après leur victoire au tie-break contre un tandem suisse-

croate, composé d'Arianna Nepomuceno et Andrea Zevevic.

Pour leur première sortie dans cette compétition de grade 4, sur terre battue, la jeune oranaise et son équipière sont tombées en effet sur des adversaires coriaces, n'ayant que chèrement vendu leur jeu 7-6 (6), 7-6 (4). Au prochain

tour, prévu mercredi, Benkaddour et Gecsek seront opposées à un tandem autrichien, composé d'Arabella Koller et Emily Meyer. Un match prévu en milieu d'après-midi. En simple, Benkaddour a été éliminée dès le premier tour du tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro contre la Grecque

Maria Kallistrou. La jeune oranaise avait bien démarré ce match, opposant une résistance farouche dans le premier set, qu'elle a tout de même fini par concéder au tie-break 7-6 (6). Ayant cependant laissé beaucoup de force dans cette première bataille, la jeune internationale algérienne s'est complé-

ment effondrée dans le deuxième set, en s'inclinant sur un score sans appel (6-0). Chez les garçons, l'Algérien Mohamed-Racym Rahim s'était également porté candidat pour participer à cette compétition, mais il s'est finalement désengagé au dernier moment.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE:

La 1^{re} RM sacrée du trophée 2016-2017 aux dépens de la 5e RM (3-2)

L'équipe de la 1^{re} Région militaire (RM) s'est adjugée la 45^e édition de la Coupe d'Algérie de football militaire, en battant son homologue de la 5^e RM, sur le score de 3-2 (mi-temps : 2-2) en finale disputée mercredi au stade 5-juillet (Alger).

Les buts de la 1^{re} RM ont été inscrits par Noureddine Khan (19e), Brahim Sayed (30e s.p) et Mohamed Amine Sellam (47e) et ceux de la 5^e RM par Ahmed Mekhalifa (34e) et Abdellah Djebarni (42e).

Outre la Coupe d'Algérie militaire, la 1^{re} RM a réussi également à remporter le championnat national, s'adjugeant ainsi le double de la saison 2016-2017.

Au palmarès de la compétition, la 1^{re} Région militaire succède à l'équipe du Commandement des Forces terrestres (CFT) victorieuse en finale 2015-2016, de la 4^e Région militaire (1-0).

Tebboune remet le trophée au capitaine de la 1^{re} Région militaire

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a remis le trophée de la coupe d'Algérie militaire 2016-2017 au capitaine d'équipe de la 1^{re} Région militaire,

Brahim Sayed, après la victoire 3-2 face à son homologue de la 5^e Région militaire, en finale disputée mercredi au stade 5-juillet (Alger). Le Premier minis-

tre a également remis des médailles aux arbitres ainsi qu'aux joueurs et staffs techniques et administratifs des deux clubs. Au palmarès de la compétition, la 1^{re}

Région militaire succède à l'équipe du Commandement des Forces terrestres (CFT) victorieuse en finale 2015-2016, de la 4^e Région militaire (1-0).

L'USM Alger avec 8 vice-champions d'Afrique U23 la saison prochaine

L'USM Alger disposera dans ses rangs la saison prochaine de pas moins de huit joueurs de la sélection olympique qui avait terminé à la deuxième place au championnat d'Afrique des moins de 23 ans qui s'est déroulé en 2015 au Sénégal, ce qui augure d'un avenir radieux pour la formation de Ligue 1 Mobilis.

En engageant mardi le désormais ex-milieu de terrain du MC Alger, Oussama Chita, et avant lui l'ex-latéral gauche de l'USM Bel Abbès, Redouane Cherifi, l'USMA est en train tout simplement de reconstituer l'ossature de la sélection olympique vice-championne d'Afrique qui avait fait sensation en terre sénégalaise, offrant à l'Algérie une qualification aux Jeux Olympiques de Rio 2016 après 36 ans de disette.

Cette politique prônée par les responsables du club algérois est forte-

ment saluée par les fans dans la mesure où elle permet aux Rouge et Noir de préparer d'ores et déjà l'avenir, sachant que les frères Haddad, propriétaires du club depuis 2010, n'ont jamais caché leur ambition de donner à leur équipe une autre dimension.

«La présence dans l'effectif de l'USMA de plusieurs joueurs de la sélection olympique avec lesquels j'ai beaucoup d'affinités, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, m'a énormément encouragé à rejoindre cette équipe», a expliqué Chita, après avoir paraphé un contrat de quatre ans.

Outre Chita et Cherifi, l'effectif des gars de Soustara que dirige l'entraîneur belge, Paul Put, est composé également de six autres vice-champions d'Afrique des moins de 23 ans, à savoir Ayoub Abdellaoui, Mohamed Benkhemassa, Mohamed Benkhabla, Ousama Darfalou, Abderrah-

mane Meziane et Abderraouf Benguit.

C'est dire que l'USMA poursuit sur sa nouvelle stratégie consistant à "chiper" les jeunes talents du football algérien. L'été dernier par exemple, la direction des Rouge et Noir avait engagé pas moins de 11 joueurs de la défunte équipe nationale des moins de 20 ans. En parallèle, les dirigeants usmistes ne lésinent également pas sur les moyens pour s'offrir les meilleurs éléments du championnat. Rien que pour ce mercato estival, Haddad a fait venir, outre Cherifi et Chita, le Malien Soumaila Sidibé, Fawzi Yaya et Okacha Hamzaoui, trois éléments ayant fait leurs preuves au sein de leur ancien club, le MO Béjaia. Un renfort de taille en vue de la suite du parcours en Ligue des champions d'Afrique, estiment les spécialistes.

Oussama Chita (MCA) s'engage pour quatre ans avec l'USM Alger (club)

Le milieu de terrain du MC Alger Oussama Chita s'est engagé mardi pour un contrat de quatre ans avec l'USM Alger, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel.

En fin de contrat avec le MCA, Chita (20 ans) a préféré rejoindre le voisin de

l'USMA, lui qui n'a pas été sollicité par la direction mouloudienne pour prolonger son bail.

L'enfant de Khemis-Meliana (Ain Defla) rejoint ainsi les autres nouvelles recrues de l'USMA cet été : l'attaquant Okacha Hamzaoui (ex-Nacional Madeira/prêt d'un an), le mi-

lieu de terrain Faouzi Yaya (ex-MO Béjaia/trois ans), le défenseur Redouane Cherifi (ex-USM Bel-Abbès/quatre ans) et le milieu récupérateur malien Soumaila Sidibé (ex-MO Béjaia/trois ans).

Chita devrait être la dernière recrue estivale de l'USMA qui semble bou-

cler rapidement son opération de recrutement pour se consacrer à la suite de son parcours en Ligue des champions d'Afrique.

L'USMA a terminé 3^e au classement final du précédent exercice, cédant du coup son titre de champion remporté au terme de la 2015-2016 à l'ES Sétif.

L'USM Alger en stage en Turquie ou au Maroc du 4 au 16 août prochain (club)

L'USM Alger effectuera son stage de préparation en prévision de la saison prochaine au Maroc ou en Turquie en août, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel ce mardi.

«En vu de préparer la saison prochaine qui débutera fin août 2017, la direction de l'USMA, en concertation avec le staff technique, programme le stage de préparation estivale du 4 au 16 août 2017. Le lieu du stage n'a

pas encore été fixé, mais il se déroulera en altitude en Turquie (Station Kartepe à Izmit) ou au Maroc (Ifra), précise la même source. Les partenaires du capitaine Mohamed Zemamouche bénéficieront de 15 jours de repos après le match contre Caps United du 9 juillet prochain au stade du 5 juillet pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, groupe B. La

reprise des entraînements des hommes de Paul Put est prévue pour le 25 juillet au stade Omar Hamadi de Bologhine. Les Usmites sont en tête du groupe B avec 8 points à égalité avec Ahly Tripoli mais possèdent une meilleure différence de buts. Caps United (6 pts) est troisième et le Zamalek ferme la marche avec 5 pts. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la Ligue des champions.

LIGUE 2 MOBILIS : Le stade de Kouba sera bientôt doté d'une nouvelle pelouse



Le stade des frères Benhaddad de Kouba sera «bientôt» doté d'une nouvelle pelouse synthétique de «très bonne qualité», ont rassuré les responsables du Conseil populaire de la commune de Kouba leurs homologues du RC Kouba, en marge de l'assemblée générale du nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football, mardi soir.

Les démarches administratives d'usage pour permettre le lancement des travaux sont sur le point d'être achevées, après avoir choisi l'entreprise qui sera chargée de la pose de la nouvelle pelouse.

Laquelle entreprise ayant réalisé le projet de revêtement du stade Omar-Hamadi (Alger) d'un nouveau tartan de «haute gamme», apprend-on du club.

Les mêmes responsables se sont en outre engagés à accélérer les travaux de réhabilitation des tribunes du stade, à même de permettre au "Raed" d'y recevoir ses adversaires la saison prochaine, souligne-t-on de même source.

Par ailleurs, le Conseil Populaire Communal de Kouba s'est engagé, à la même occasion, à revoir à la hausse la subvention annuelle du "Raed" en accordant au club la somme de 30 millions de dinars, au lieu de 10, que lui attribuait habituellement.

Le RCK, qui était par le passé l'une des formations les plus en vue de l'élite algérienne, a retrouvé le deuxième palier à l'issue du défunt exercice après cinq années passées en division inférieure.

LIGUE 1 MOBILIS / USM EL HARRACH : La bataille autour de la présidence se poursuit, l'avenir du club en pointillés

Les intersaisons se suivent et se ressemblent à l'USM El Harrach où les divisions font rage dans les hautes sphères du club qui a évité de justesse la descente en Ligue 2 Mobilis de football lors du défunt exercice, mais qui est toujours gagné par le flou à quelques jours de l'entame des préparatifs de la saison 2017-2018.

En prévision justement du nouvel exercice, deux "clans" se disputent encore et toujours les commandes du club.

Chacun d'entre eux prépare à sa manière l'intersaison, exposant "Essafra" à un avenir incertain.

Les chefs de files de cette énième bataille autour de la présidence de l'USMH ne sont autres qu'Abdelkader Manaâ et Mohamed Laib, soit les deux présidents qui ne se sont jamais fatigués de jouer "le chat et la souris" depuis déjà plusieurs années.

A l'arrivée, le club banlieusard de la capitale pourrait se présenter avec deux effectifs et deux entraîneurs différents lors de la saison à venir, les partisans de Manaâ ayant conclu avec le coach Youcef Bouzidi, tandis que ceux de Laib ayant convaincu Boualem Charef de revenir à de meilleurs sentiments après avoir quitté l'équipe à quelques journées de la fin du défunt exercice.

Le même scénario est en train de se produire en matière de recrutement, apprend-on des milieux du club qui croient déjà les doigts de peur de voir leur équipe payer le prix fort de ces interminables "lutttes intestines".

La situation devient encore compliquée après que nombreux joueurs de l'équipe aient saisi la Chambre de Résolution des Litiges (CRL) pour réclamer leurs arriérés de salaires, eux qui avaient enclenché plusieurs mouvements de grève en pleine compétition pendant l'exercice 2016-2017.

Première conséquence : l'USMH est désormais interdite de recrutement en vue de la saison prochaine, et ce, jusqu'à l'épuration de ses dettes, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) via son site officiel.

PEPE FILE EN TURQUIE !

Alors qu'il était fortement pressenti pour venir garnir les rangs du Paris Saint-Germain, le champion d'Europe portugais Pepe vient de s'engager avec le Besiktas. Après 10 saisons passées au Real Madrid, le rugueux défenseur de 34 ans a signé un contrat de deux ans chez le champion de Süper Lîg et touchera un salaire annuel de 4.5 millions d'euros.



LIVERPOOL NE LÂCHE RIEN POUR SAKHO

Mamadou Sakho (27 ans, 8 matchs en Premier League cette saison) est dans une situation bien surprenante. Alors qu'il ne fait pas partie des plans de Jürgen Klopp, Liverpool continue de le réclamer une fortune pour le défenseur central français. Les Reds n'en-tendent pas lâcher l'international tricolore à moins de 34 millions d'euros. Un montant pour le moment trop élevé pour Crystal Palace, déjà d'accord avec le joueur, prêt aux Eagles en janvier dernier. Voici peut-être l'une des raisons pour lesquelles la formation anglaise réclame un peu plus d'argent que prévu à l'OM pour son gardien Steve Mandanda...

La piste Pjanic évoquée

Arraché des griffes de l'AS Rome l'été dernier par la Juventus Turin, Miralem Pjanic n'a pas forcément convaincu dans le Piémont, et pourrait obtenir un bon de sortie si une offre suffisante est transmise à la Vieille Dame.

Justement, selon les tabloïds britanniques, Arsène Wenger se verrait bien récupérer l'ancien Messin pour en faire un taulier de l'entre-jeu d'Arsenal.

Le milieu de terrain polyvalent

passé par l'OL pourrait changer d'air contre 40 millions d'euros, mais les champions d'Italie ne

voudraient surtout pas vendre l'intéressé à une autre formation de Serie A.

Nouvelle offre pour Perisic

L'intérêt de Manchester United pour Ivan Perisic ne serait donc pas retombé, ce alors que la presse anglaise évoquait il y a peu la volonté de José Mourinho de ne pas recruter le Croate pour permettre à Anthony Martial de se relancer. En effet, selon les tabloïds britanniques, les Red Devils auraient formulé une nouvelle offre à hauteur de 45 M€ à l'Inter Milan, assortie de plusieurs bonus. Mais les Nerazzurri camperaient sur leur position initiale et souhaiteraient récupérer quelque 65 millions d'euros pour valider la transaction.



Lemar, c'est 90 millions

Annoncé partant depuis le début du mercato, Thomas Lemar pourrait bel et bien rester sur le

Rocher la saison prochaine. Courtisé par Arsenal et Manchester City, les Gunners ont même fait une offre de 34 millions dernièrement.

Celle-ci refusée, le prix étant trop bas. Justement les dirigeants de l'AS Monaco ont fixé le montant pour l'international tricolore. Selon le Mirror, le club de la principauté demanderait 90 millions d'euros pour laisser partir son crack. Un montant qui devrait sérieusement freiner les ardeurs de la Premier League.



SANCHEZ SOUHAITERAIT RESTER À ARSENAL

Alexis Sanchez parti pour rester à Arsenal ? C'est ce qu'annonce le journal chilien LA Tercera. L'attaquant de 28 ans aurait décidé d'aller au bout de son contrat avec les Gunners (juin 2018). Mais pour le conserver, le club londonien serait prêt à lui offrir un salaire plus que confortable, 345.000 euros par semaine.



ALGÉRIE - QATAR - OMAN M. Bedda évoque le partenariat économique avec les ambassadeurs du Qatar et d'Oman

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a reçu mardi à Alger les ambassadeurs du Qatar et d'Oman, respectivement, MM. Ibrahim Abdulaziz Mohammed Al Sahlaoui et Nacer Ben Seif Ben Salem El-Haoussani. Lors de leur rencontre, M. Bedda et l'ambassadeur qatari ont abordé les priorités et les grandes lignes du plan d'action du gouvernement et l'importance accordée aux PME-PMI, à l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires dans le respect de la règle 49/51% régissant l'investissement étranger en Algérie, indique un communiqué du ministère.

L'ambassadeur qatari a fait part du souhait de son pays de diversifier ses relations économiques avec l'Algérie.

Les deux parties ont aussi passé en revue les différents projets de partenariat prévus ou en voie de réalisation, portant sur les domaines de l'industrie, des services, du tourisme et des télécommunications.

Cette entrevue a également permis de faire le point sur le projet sidérurgique de Bellara (wilaya de Jijel) pour lequel les deux parties se sont félicitées de l'avancement de ce projet dans ses différentes parties, et dont le premier laminoir entrera en production à la fin juillet en cours, fait savoir le ministère.

A ce propos, l'ambassadeur qatari a souligné que la concrétisation de ce projet était un «signal fort» en direction des investisseurs désireux investir en Algérie.

Par ailleurs, l'audience accordée à l'ambassadeur d'Oman a été une occasion pour M. Bedda de lui présenter le nouveau plan d'action du gouvernement notamment dans son volet économique où le secteur de l'industrie joue un rôle très important dans la diversification de l'économie nationale et à l'amélioration du climat des affaires dans le respect de la règle 49/51% régissant l'investissement étranger en Algérie», souligne le communiqué. Le ministre a réaffirmé l'importance qu'accorde l'Algérie au renforcement des relations économiques et de partenariat avec les pays arabes comme Oman tout en affirmant la volonté de l'Algérie à les hisser «à la hauteur de l'excellence des relations politiques et fraternelles entre Alger et Mascate», note la même source.

De son côté, M. El-Haoussani a remis à M. Bedda une lettre de la part du ministre omanais El Suneidi pour l'organisation d'une exposition des produits omanais en Algérie dans le but de renforcer les échanges commerciaux et les flux d'investissements entre les deux pays. L'exposition, qui devrait se tenir du 9 au 13 octobre prochain, constituera une occasion pour réunir les hommes d'affaires, les responsables gouvernementaux et les représentants des chambres de commerce et de l'industrie des deux pays, précise le communiqué. M. Bedda a salué cette initiative tout en affirmant que ses services veilleront à réunir toutes les conditions de réussite de cette manifestation.

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président de la République de Cabo Verde Jorge Carlos de Almeida Fonseca...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République de Cabo Verde, Jorge Carlos de Almeida Fonseca, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer au renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République de Cabo



Verde, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes vives félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même et de progrès et de prospérité pour le peuple cab verdien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des relations d'amitié qui unissent nos deux pays et vous assurer de ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement de notre coopération bilatérale et à l'approfondissement de notre concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a affirmé le chef de l'Etat.

... le Président du Venezuela Nicolas Alejandro Maduro Morros...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à son homologue de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolas Alejandro Maduro Morros, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré son entière disponibilité à œuvrer au développement de la coopération entre les deux pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre le 206ème anniversaire de son indépendance, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accom-

pagnées de mes vœux les meilleurs de bonne santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple ami du Venezuela», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous exprimer ma satisfaction de la qualité des liens traditionnels d'amitié et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Venezuela et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec votre Excellence, au développement de la coopération entre nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples».

... et le Président de la République fédérale des Comores, Othman Ghazali

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé aussi un message de vœux au président de la République fédérale des Comores, Othman Ghazali, à l'occasion du 42ème anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa détermination à œuvrer de concert de manière à raffermir les relations de coopération entre les deux pays.

«Au moment où la République fédé-

rale des Comores célèbre le 42ème anniversaire de sa glorieuse indépendance, Il m'est agréable de vous présenter au nom du peuple et du gouvernement Algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et nos vœux les meilleurs de santé et de bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple comorien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse oc-

casion, pour vous exprimer ma pleine détermination à œuvrer de concert avec vous de manière à raffermir les relations de coopération entre nos deux pays et les hisser à la hauteur du niveau de fraternité et d'amitié qui unissent nos deux peuples frères à même de répondre à leurs aspirations à davantage de progrès et de prospérité au mieux de leur intérêts communs», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN

Communication : Le renforcement de la coopération bilatérale évoqué par M. Kaouane et l'ambassadeur d'Azerbaïdjan

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur d'Azerbaïdjan en Algérie, Mahir M. Aliyev, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'information et de la communication, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, l'entretien «a d'emblée porté sur la confiance qui caractérise les relations politiques entre les deux pays qui partagent un fonds civilisationnel et culturel commun».

«En cette occasion de fête de l'Indépendance, M. Aliyev a tenu à souligner, tout particulièrement, la grande admiration du peuple de l'Azerbaïdjan pour la Révolution algérienne, qu'il n'a pas hésité à qualifier de fait unique dans l'histoire moderne de l'humanité et de modèle de référence pour les nations libres», sou-

ligne la même source, ajoutant que le diplomate a précisé que «l'une des figures emblématiques de la lutte pour l'émancipation du peuple algérien, en l'occurrence l'Emir Abdelkader, fait l'objet d'une discipline et d'un examen de fin d'année au sein des universités de son pays».

Il a, par ailleurs, émis le vœu de voir les relations dans le domaine de l'information et de la communication entre les deux pays «hissées au niveau qu'elles méritent», mettant en avant la «disponibilité» de l'Azerbaïdjan à profiter de l'expérience sectorielle algérienne et à partager son expérience avec l'Algérie.

Pour sa part, le ministre a considéré que «des relations qui se fondent sur des perceptions de haute estime mutuelle ne peuvent que se développer davantage dans le cadre d'une coopération profitable aux deux pays».

ALGÉRIE - OPEP

L'Algérie préside jeudi à Vienne le Conseil ministériel du Fonds Opep pour le développement

L'Algérie présidera jeudi à Vienne le Conseil ministériel du Fonds de l'Opep pour le développement international (Ofid) en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette réunion, qui regroupe les ministres des Finances des

pays de l'Opep, le Conseil ministériel examinera le rapport annuel de ce fonds, passera en revue sa politique de crédit et approuvera ses états financiers pour l'exercice 2016, précise la même source.

En marge de cette réunion, M. Raouya devra rencontrer certains de ses homologues pour des échanges sur les différents sujets d'intérêt commun. Pour rap-

pel, l'Algérie avait été reconduite en juin 2016 à la présidence du Conseil ministériel de l'Ofid pour une période d'une année. Composé des ministres des Finances des pays de l'Opep, ce fonds est une institution intergouvernementale de financement du développement dont la création avait été décidée lors du Sommet des Chefs d'Etat de l'Opep tenu en mars

1975 à Alger. L'objectif de l'Ofid est de renforcer la coopération financière entre les pays membres de l'Opep et d'autres pays en développement, en apportant à ces derniers le soutien financier nécessaire à leur développement économique et social à des conditions concessionnelles.